THÈSE PRÉSENTÉE POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MENTION : MÉDECINE

Année 1967 N° 69

THÈSE

PRÉSENTÉE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

TYANO Shmouel
né à Tel-Aviv (Israël) le 6 avril 1939

Les rêves et leur interprétation dans la tradition juive

Président: Mr Th. KAMMERER, Professeur

THÈSE PRÉSENTÉE POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MENTION : MÉDECINE

Année 1967 N° 69

THÈSE

PRÉSENTÉE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

TYANO Shmouel

né à Tel-Aviv (Israël) le 6 avril 1939

Les rêves et leur interprétation dans la tradition juive

Président: Mr Th. KAMMERER, Professeur

THÈSE PRÉSENTÉE POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

MENTION : MÉDECINE

Année 1967 N° 69

THÈSE

PRÉSENTÉE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

TYANO Shmouel

né à Tel-Aviv (Israël) le 6 avril 1939

UNIV. LEIDEN BIBL.

Les rêves et leur interprétation dans la tradition juive

Président: Mr Th. KAMMERER, Professeur

FACULTE DE MEDECINE DE STRASBOURG

Doyen	MM. CLAVERT Jean
Doyens honoraires	CALLOT Jacques
	FONTAINE René
Assesseur	CALLOT Jacques

PROFESSEURS TITULAIRES

MM.	ARON Claude	Histologie
	BASSET André	Clinique Dermatologique
	BUCK Paul	Chirurgie Infantile
	CALLOT Jacques	Parasitologie
	CHAMBRON Jacques	Physique Biologique
	CHAUMONT André	Médecine Légale et Sociale
	CLAVERT Jean	Embryologie
	FONTAINE René	Clinique Chirurgicale A
	GANDAR Robert	Clinique Gynécologique
	GREINER Georges	Clinique Oto-Rhino-Laryngologique
	GROS Charles	Electro-Radiologie
	JUNG Adolphe	Chaire de Pathologie et Clinique Séméiologique Chirurgicales
	KAMMERER Théophile	Clinique Psychiatrique
	KAYSER Charles	Physiologie
	KLEIN Marc	Biologie Médicale
	KORITKE Jean-Georges	Anatomie Normale
	LE GAL Yvon	Anatomie Pathologique
	MANDEL Paul	Chimie Biologique
	METZ Bernard	Physiologie Appliquée
	METZGER Henri	Thérapeutique
	MINCK Raymond	Chaire de Bactériologie, Virologie, Immunologie Générale
	NORDMANN Jean	Clinique Ophtalmologique
	OUDET Pierre	Pneumo-Phtisiologie
	SACREZ Robert	Pédiatrie et Puériculture
	STAHL Jules	Clinique Médicale B
	STEPHAN Frédéric	Pathologie Expérimentale
	THIEBAUT François	Clinique Neurologique
	VEDRINE Jean	Stomatologie
	WAITZ Robert	Hématologie
	WARTER Julien	Clinique Médicale A
	WEISS Alfred	Clinique Chirurgicale B
	N...	Hydrologie
	N...	Hygiène
	N...	Pharmacologie et Médecine Expérimentale

PROFESSEURS A TITRE PERSONNEL

MM. BRONNER Albert	Clinique Ophtalmologique
MARESCAUX Jean	Histologie
MARX Charles	Physiologie
MAYER Georges	Hématologie
ROHMER Francis	Clinique Neurologique
SEROR Joseph	Pathologie Chirurgicale
WINCKLER Georges	Anatomie

PROFESSEURS SANS CHAIRE

MM. BATZENSCHLAGER André	Anatomie Pathologique
BURGHARD Guy	Pneumo-Phtisiologie
DORNER Marc	Clinique Médicale B
KARLI Pierre	Biologie Médicale
MANTZ Jean-Marie	Clinique Médicale A
MULLER Pierre	Gynécologie et Obstétrique
WITZ Jean-Paul	Clinique Chirurgicale B

MAITRES DE CONFERENCES AGREGES

MM. ADLOFF Michel	Clinique Chirurgicale B
APROSIO Norbert	Anatomie
ASCH Léopold	Clinique Médicale A
BLOCH Roger	Pharmacologie
BOCKEL René	Clinique Médicale B
BOLLACK Claude	Clinique Chirurgicale A
BRINI Alfred	Clinique Ophtalmologique
CHAMBON Pierre	Chimie Biologique
EBTINGER René	Clinique Psychiatrique
FINCKER Louis	Clinique Médicale B
GAUTHIER-LAFAYE Pierre	Département d'Anesthésiologie
GRENIER Jacques	Clinique Chirurgicale B
HERAN Jacques	Pathologie Expérimentale
ISCH François	Clinique Neurologique
ISRAEL Lucien	Clinique Psychiatrique
JAHN Henri	Clinique Médicale B
JUIF Jean	Pédiatrie et Puériculture
KEILING Roger	Electro-Radiologie
KELLER Bernard	Gynécologie et Obstétrique (Maternité)
KEMPF François	Electro-Radiologie (Clinique Médicale
KEMPF Yvan	Pathologie Chirurgicale (Hôpital Stéphanie)
KIENY René	Clinique Chirurgicale A
KIRN André	Hygiène
KREMER Michel	Parasitologie
LANG Gabriel	Clinique Chirurgicale A
LAVILLAUREIX Jean	Bactériologie
LEVY Jean-Marc	Pédiatrie et Puériculture
MALEVILLE Jean	Clinique Dermatologique
Mme MAYER Simone	Hématologie
PHILIPPE Emile	Anatomie Pathologique

ROEGEL Emile	Pneumo-Phtisiologie
SACREZ André	Clinique Médicale A
SCHAFF Georges	Physiologie
SCHNEEGANS Ernest	Pédiatrie et Puériculture
SCHVINGT Eugène	Clinique Chirurgicale B
SCHWARTZ Jean	Pharmacologie
SIBILLY Abel	Clinique Chirurgicale A
VERGNES René	Physique Biologique
VINCENDON Guy	Chimie Biologique
WACKENHEIM Auguste	Electro-Radiologie (Clinique Neurologique)
WALTER Jean-Pierre	Electro-Radiologie
WARTER Pierre	Electro-Radiologie (Clinique Chirurgicale A)
WEILL Jean-Pierre	Clinique Médicale A
WILLARD Daniel	Pédiatrie et Puériculture

PROFESSEURS ASSOCIES

MM.	JURKOWIC Vilo	Hématologie
	PHILIPPIDES Demètre	Clinique Neurologique

A G R E G E S

MM.	CHAMPY	Stomatologie
	FRANK	Stomatologie
	KLOTZ	O. R. L.
	MARCOUX	Médecine Légale
	MEHL	Médecine Légale

AGREGES LIBRES

MM.	BEYER	MM.	KUHLMANN
	FORSTER		KUNTZMANN
	HOLLENDER		MULLER J. N.
			VOEGTLIN

DIRECTEUR DE L'INSTITUT DENTAIRE

M. le Professeur VEDRINE Jean

CHARGES D'UN COURS D'ENSEIGNEMENT SUPPLEMENTAIRE

MM.	MATHIS	MM.	SINGER
	MOISE		TISSIER

SECRETAIRE PRINCIPAL DE LA FACULTE DE MEDECINE

M. Gilbert KIEHL

PROFESSEURS HONORAIRES

MM. ARON Max
BURGER P.
BENOIT
ROEDERER
ROHMER
SCHMID
THIODET J.
VINTEMBERGER

La faculté a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle entend ni les approuver, ni les improuver.

SERMENT D'HIPPOCRATE

En présence des maîtres de cette école, de mes chers condisciples, je promets et je jure au nom de l'Etre suprême d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail.

Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe.

Ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les moeurs, ni à favoriser les crimes.

Respectueux et reconnaissant envers mes maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis resté fidèle à mes promesses. Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.

PRIERE D'UN MEDECIN

Je m'apprête à m'occuper de mon métier. Viens-moi en aide, mon Dieu, pour que je réussisse dans mon travail

Mets dans mon coeur l'amour de la science et de tes créatures !

Ecarte de moi l'amour du gain illicite et de la gloire, car ces dispositions s'opposent à l'amour de la vérité et de tes créatures !

Affermis et fortifie mon corps et mon âme afin qu'ils soient toujours préparés à aider le pauvre et le riche, le bon et le méchant, l'ami et l'ennemi, afin que je voie dans le malade l'homme seul !

Mets dans le coeur de mes malades la confiance en moi-même et en mes connaissances ; qu'ils écoutent mes conseils et exécutent mes prescriptions !

Eloigne de la couche de ceux qui souffrent tout faux médecin et toute la troupe des conseillers parmi les proches parents !

Fais que j'écoute, parmi mes collègues, les conseils de vrais savants, désireux de m'apprendre à comprendre, car le champ de la science est grand et vaste :

Fortifie-moi, je t'en prie, et affermis mon coeur, pour résister aux sots, faux savants, qui m'enseignent des choses vaines !

Afin que je ne m'écarte pas de la voie de la vérité sans rougir !

MAIMONIDE
(1135-1204)

A LA MEMOIRE DE MON FRERE

A LA MEMOIRE DE MON GRAND-ONCLE
ET MA GRAND-TANTE

A MES PARENTS

A MA FEMME

A NOTRE FILLE

A MA SOEUR

A MES BEAUX-PARENTS

A MA BELLE-SOEUR

A TOUS CEUX QUI ME SONT CHERS

AUX MAITRES QUI NOUS ONT FAIT L'HONNEUR DE CONSTITUER
NOTRE JURY DE THESE

A NOTRE MAITRE ET PRESIDENT DE THESE
MONSIEUR LE PROFESSEUR KAMMERER
DIRECTEUR DE LA CLINIQUE PSYCHIATRIQUE

Qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de cette thèse.

Il nous a accueilli avec la plus grande bienveillance dans son service et nous a accordé des conditions de travail particulièrement favorables.

La compréhension et l'humanité qu'il introduit dans la relation au malade resteront gravées dans notre mémoire.

Qu'il veuille bien trouver ici le témoignage de notre profonde gratitude.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR AGREGE ISRAEL

Qui a inspiré et dirigé ce travail et dont les conseils nous furent précieux.

Il n'a épargné ni son temps, ni son savoir pour nous guider dans l'accomplissement de cette thèse.

Son influence, son enseignement, la richesse de sa culture et son exemple ont été déterminants dans notre vocation et inspireront notre pratique quotidienne.

Nous le prions de trouver ici l'expression de notre profond respect.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR AGREGE EBTINGER

Son érudition, sa connaissance des textes et l'enseignement qu'il nous a donnés ont joué un grand rôle dans notre formation psychiatrique.

Qu'il trouve ici le témoignage de notre profonde reconnaissance.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR WAITZ

DIRECTEUR DE L'INSTITUT D'HEMATOLOGIE

Qui a bien voulu accepter de faire partie de notre jury.

En reconnaissance pour l'accueil bienveillant qu'il nous a témoigné au Centre de Transfusion Sanguine.

Qu'il nous soit permis de lui exprimer ici notre gratitude.

A NOS MAITRES DE LA CLINIQUE PSYCHIATRIQUE

A MONSIEUR LE DOCTEUR L. SINGER
MEDECIN DES HOPITAUX

Qui a guidé nos premiers pas en Psychiatrie.

Sa vaste expérience et la clarté de son enseignement nous sont chers.

Qu'il en soit ici vivement remercié.

A MONSIEUR LE DOCTEUR R. DURAND DE BOUSINGEN

Qui nous a enseigné la pratique du Training Autogène.

A MONSIEUR LE DOCTEUR J. C. DEPOUTOT

A MONSIEUR LE DOCTEUR R. HESSE

Qui ont bien voulu avec une extrême bienveillance, guider nos premiers pas dans l'art de la psychothérapie.

A MONSIEUR LE DOCTEUR J. J. KRESS

A MONSIEUR LE DOCTEUR M. RITTER

Qui nous ont initiés à la pratique de l'hypnose aux applications cliniques et à son utilisation thérapeutique.

AUX DOCTEURS

FETIQUE, WARTEL, SICHEL et BAER

ASSISTANTS ET ANCIENS ASSISTANTS-CHEFS DE CLINIQUE

Leurs conseils et leur amitié nous sont très précieux.

A MONSIEUR LE DOCTEUR J. P. JACQUOT

A MADEMOISELLE M. WERNERT

Qui nous a fait bénéficier amicalement de son expérience des tests psychologiques

A NOS AMIS INTERNES, ATTACHES ET STAGIAIRES DU CES

Leur amitié nous est très chère.

I N T R O D U C T I O N

"Moïse reçut la torah au Mont Sinaï" est-il dit dans les "Pirké-Avoth" (Sentences des Pères). Il s'agit ici de la Loi orale qui a été transmise à une lignée d'hommes de haute valeur : "de Moïse à Josué, de Josué aux Prophètes et des Prophètes aux Sages vieillards" et depuis, pendant des milliers d'années, une tradition a été édifiée ; une tradition qui a subi comme toutes les doctrines de tous les peuples une certaine influence étrangère. Elle a cependant conservé son originalité primitive en assimilant ses acquisitions dans son métabolisme doctrinal.

Notre travail sur les rêves et leur interprétation dans la tradition juive consiste en une approche à partir d'ouvrages et manuscrits anciens dispersés dans de nombreuses bibliothèques (Jérusalem, Copenhague, Paris et Strasbourg). Nous n'avons pas la prétention d'englober toutes les idées émises dans la littérature juive concernant le rêve, ni toutes les méthodes qui ont été utilisées pour leur interprétations. De nombreux ouvrages spécialisés ont été publiés sur les rêves dans la Bible ou dans le Talmud ; notre but est d'essayer de donner une vue d'ensemble sur les rêves, leur interprétation et le rôle qu'ils ont pu jouer à différentes époques dans la tradition juive.

Ce travail est divisé en trois parties :

A. Approche linguistique et grammaticale du rêve en hébreu.

B. Evolution de la conception du rêve dans la littérature juive.

C. L'actualité de la tradition.

PREMIERE PARTIE :

APPROCHE LINGUISTIQUE ET GRAMMATICALE DU MOT REVE EN HEBREU

La première partie de notre travail consiste en l'étude des méthodes d'interprétation des rêves par des moyens empruntés à la linguistique générale et hébraïque, en particulier. En effet, ainsi que nous le montrerons dans ce chapitre, la structure de la langue hébraïque se prête admirablement à des interprétations basées sur les lettres et leur place dans le mot, la lettre ayant très souvent une valeur symbolique en elle-même.

De plus, la lettre hébraïque a toujours une valeur numérique, puisque les Hébreux ne connaissaient pas les chiffres arabes. La valeur de la lettre est déterminée par sa place dans l'alphabet. Tout un jeu sera donc possible par l'interprétation numérique d'un mot hébraïque quelconque.

Exemples :

"En l'an 70, lui (Mardok), a écrit (dans le livre des Destins) à l'époque de la destruction (de Babylone) mais lui Mardok quand son coeur s'est apaisé a inversé (le chiffre) et a ordonné sa reconstitution à l'an 11".

- Traduction de l'inscription de la pierre noire d'Assarchadon 680 avant J. C. -

Lechiffre 70 en Babylonéen donne 11 en inversé (comme le 9 inversé devient 6).

Mille ans après, Félinius Médicus prescrit comme traitement d'une hémorragie grave, l'inscription du nom du malade sur son front en inversant les lettres.

Ailleurs, le gnostique Marcos (cité par Leisegang) emploie le même procédé au sujet de la déclaration de Jésus qui est A et ω, sous l'aspect de la colombe, l'Esprit Saint est entré en lui. Le mot grec colombe, περιστερα est de

801 (π = 80, ε = 5, ρ = 100, ι = 10, σ = 200, τ = 300, ε = 5, ρ = 100, α = 1).
Or, A = 1 et ω = 800, ce qui fait 801, lorsqu'il déclare qu'il est l'A et ω .
En ce sens, Jésus s'identifie à l'Esprit lui-même, qui est apparu sous forme de colombe, lors de son baptême.

En ce qui concerne la mystique des nombres, des lettres et la combinaison de celles-ci, ainsi que leur application mystique, voire magique, l'Orient fut le premier à s'y intéresser. En Babylonie, le Dieu de l'écriture était Nébo, en Egypte Thot et plus tard Isis.
Les Hébreux tenaient l'écriture des premières Tables de la Loi pour divine.
Les Sages, à la fin du premier siècle, ont employé des méthodes onirocritiques des plus complexes.
Les méthodes les plus classiques employées dans la tradition juive, entre autre, pour l'interprétation des rêves furent :

- la Guematria
- le Notarikon
- et la Temura.

I. LA GUEMATRIA

Mot d'origine grecque γεωμετρία = manipulation des chiffres après évaluation numérique du mot.
La Guematria fut introduitepour la première fois dans la littérature juive au milieu du IIè siècle de notre ère dans l'interprétation du "rêve de Jacob" par les Tannaïm (Docteurs qui enseignèrent les lois traditionnelles ou la Loi orale. Un des plus célèbres Tannaïm fut Siméon ben Yochaï qui passe pour le fondateur de la Cabbale).

Il existe neuf méthodes d'interprétation dans la Guematria, dont :

1. L'addition de la valeur numérique de chaque lettre qui compose le mot :

Exemples :

a) SECRET = S O D = 70 = YAIN = VIN

Ce qui veut dire que le secret se dévoile par le vin. L'ivrogne raconte son secret.

b) Dans le "rêve de Jacob" :

ECHELLE = S O U L A M = 130 = SINAI

Ainsi l'équivalence de l'Echelle et du Sinaï a permis d'interpréter le "rêve de Jacob" comme le symbole annonçant la révélation du Sinaï.

c) Le verbe REVER = H A L O M en hébreu

REVER = H A L O M = 78

L'INTELLIGENCE = HACHOCHMA = 78

JOSEPH = 156

D'où Joseph est l'incarnation de l'intelligence en matière d'interprétation du rêves.

2. La valeur numérique de la lettre est prise en unités simples ; on élimine les dizaines et les centaines.

(20 = 2, 400 = 4)

Exemples :

a) LE REVE - HAHALOM = 20 = HIRHOUR = IDEE, CONCEPTION

b) ECHANSON - MOZEG = 20 = OPHE = PANETIER

L'équivalence numérique du mot Echanson et Panetier a permis de démontrer que les éléments constituant le rêve de l'échanson et du panetier avaient un dénominateur commun.

Nous ne citerons que ces deux méthodes de Guematria ; les sept autres méthodes impliquant des combinaisons arithmétiques de plus en plus complexes.

La Guematria s'est développée particulièrement dans les pays d'Europe de l'Est vers le 12ème siècle. Ainsi, le simple mot SOULAM (échelle), que nous avons vu dans le premier exemple, a fourni par sa valeur numérique, dix-neuf interprétations différentes du "rêve de Jacob" par des tables géométriques basées sur la Guematria.

II. LE NOTARIKON

Du grec νοταριχόν

Le Notarikon est une science qui consiste à réunir les lettres initiales ou finales de plusieurs mots pour en former un seul. Il existe cinq formes de Notarikon.

Exemples de Notarikon : 1ère forme

La combinaison de la seule lettre initiale de différents mots en forme un autre.

- La racine du verbe REVER, en hébreu H L M serait la réunion des lettres initiales des trois mots suivants :

Horesh - Lev - Mahashavot = le coeur médite des pensées

De cette combinaison, on a déduit une relation intime entre le rêve et la méditation.

- De même le mot I S R A (E) L réunit les noms des trois Pères et quatre Mères d'Israël.

(la lettre E ne figure pas dans le mot en Hébreu)

I	S	R	A (E)	L
Iaacov	Sara	Rachel	Abraham	Léa
Isaac		Rebecca		

Ainsi, lorsque Dieu changea le nom de Jacob en Israël, après la lutte avec l'ange, Dieu lui a donné toute la sagesse et les vertus des patriarches et lui a transmis le patrimoine ainsi qu'à ses descendants.

"Tu ne seras plus appelé Jacob, mais ton nom sera Israël... ... Je te donnerai le pays que j'ai donné à Abraham et à Isaac, et je donnerai ce pays à ta postérité après toi." (Genèse 35, 9)

Les quatre autres méthodes de Notarikon réunissent un nombre de lettres initiales ou finales différentes pour former un seul mot.

III. LA TEMURA

Science qui consiste à permuter et transposer les lettres d'un mot.

Exemple :

Le mot O N E G (plaisir) et N E G A (peine) se composent des mêmes lettres tout en s'opposant l'un à l'autre.

Par une autre forme de TEMURA, on peut essayer d'interpréter certains textes par équivalence de la première lettre de l'alphabet à la dernière, de la deuxième avec l'avant-dernière, etc.

RAB (le premier talmudiste de Babylonie) a prétendu que c'est par cette méthode que Daniel a interprété l'écriture qui est apparue au roi Belschatsar sur la chaux de la muraille.

On peut ajouter à la Guematria, le Notarikon et la Temura ; le symbolisme, les allégories et l'amphibologie.

ETUDE GRAMMATICALE DU MOT R E V E EN HEBREU

La signification du verbe REVER en hébreu varie suivant la forme de conjugaison de sa racine ainsi que de ses dérivés directs et indirects.

Chaque racine hébraïque est composée de trois lettres et peut être conjuguée suivant sept formes de conjugaison différentes. Le sens de la racine varie selon la forme de conjugaison.

Nous n'avons tenu compte que des conjugaisons des verbes qui ont un parallélisme dans la langue arabe afin de respecter la valeur significative du terme.

La racine du verbe REVER - H A L O M se compose de trois lettres : H L M.

- A la première forme de conjugaison, nous trouvons :

H A L A M qui signifie :

en hébreu : rêver ainsi que être sain

en arabe : faire des rêves érotiques et songer

- A la quatrième forme de conjugaison :

H A L O U M qui signifie :

en hébreu : être rêvé (forme passive)

en arabe : indolent

- A la cinquième forme de conjugaison :

H E C H E L I M E qui signifie :

en hébreu : faire rêver et guérir (Isaïe 38 17)

en arabe : rêver, guérir, simuler

De cette brève étude, nous retenons surtout le lien qui existe entre REVER et GUERIR ; lien qui a peut être inspiré les Talmudistes qui ont cité le rêve comme l'un des cinq remèdes naturels pour guérir les maladies (Talmud de Babylone Traité Berachot, Chapitre "Haroeh").

Deux racines sont encore importantes à signaler, toutes deux impliquées dans l'interprétation des rêves et des songes dans la Bible :

1. H A Z O H qui signifie : regarder attentivement
prédire
prophétiser

2. R A O H qui signifie : voir
avoir des visions
regarder

Nous trouverons l'importance de la relation entre ces deux termes et leur apport à cette étude dans la deuxième partie de ce travail concernant les textes de MAIMONIDE.

Ainsi, dans cette partie de notre travail, nous avons montré la possibilité d'imaginer des rapports extra-ordinaires, en tirant parti de la diversité de sens qu'offre l'alphabet hébraïque.

DEUXIEME PARTIE :

EVOLUTION DE LA CONCEPTION DU REVE DANS LA LITTERATURE JUIVE

Les anthropologues et les chercheurs en matière de religion pensent que le rêve est l'élément qui a fait naître l'idée d'une réalité méta-sensorielle de l'âme, comme unité indépendante du corps, mais siégeant en lui. L'homme a admis comme donnée empirique le fait d'être à la fois en plein sommeil et mêlé à des évènements extérieurs. D'où la conviction d'une issue de l'âme hors du corps, pendant le sommeil, pour revenir au réveil.

Plus tard, dans d'autres sociétés, on rencontre la foi dans la valeur objective du rêve comme moyen de communication entre l'homme et ce qui lui est supérieur, ou surnaturel. Le rêve serait alors une voie d'information venant d'"en-haut".

Nous commencerons par l'étude de la notion du rêve dans l'Antiquité.

L'ancienne Egypte a consacré au rêve une littérature abondante dont il ne nous est parvenu que des fragments. Le peu qui subsiste de cette littérature suffit cependant à nous donner une idée de ce que fut le rêve pour les Egyptiens. Pour eux, l'homme endormi accède à un univers différent de celui où il vit habituellement. L'homme qui dort se trouve dans un état de mort provisoire, où il est en contact avec tous les êtres et toutes visions fantastiques qui hantent le monde de l'incréé, monde où le futur peut se révéler comme un aspect perceptible du présent. En plus des rêves spontanés, il existait les rêves provoqués que l'homme allait rechercher dans l'enceinte d'un temple, par la technique de l'incubation, afin d'obtenir, par consultation du dieu, la réponse à une question. Le rêve révèle à l'homme les menaces dont l'avenir est chargé, et

la magie lui permet au réveil de s'en délivrer.
Pour interpréter ces rêves, il existait plusieurs "clés des songes" basées sur la symbolique et le jeu de mots. Tout ce qu'un homme pouvait voir en songe devait donc être enregistré, prévu dans les recueils d'interprétations.

Dans la mythologie onirique Babylonienne, le rêve est une création de la nuit. La parenté sémantique confirme d'ailleurs ce rapport mythologique, car SHOUTTOU "le rêve" et SHITTOU "le sommeil" dérivent de la même racine. L'expérience onirique est placée sous le signe du démon et de la filiation des dieux du rêve, MA-MOU et ZIQIQOU, les enfants du soleil. La présence du dieu du rêve AN-ZA-QAR, dans une liste de démons nocturnes, nous permet de supposer que le rêve est en définitif issu de la "Grande Terre", l'enfer des Babyloniens. Le nom du dieu du rêve ZIQIQOU, rattaché à la racine ZAQOU "souffler", montre bien la nature pneumatique du phénomène onirique. Le rêve, tout comme l'âme du mort et le souffle du vivant, est constitué par une substance aérienne. La clé des songes babylonienne ne s'écarte pas de la tradition divinatoire akkadienne. Prisonnier du formulaire établi à l'intention d'autres rêves de présages, tirés du foie, de l'huile, des oiseaux, des astres, etc., l'interprète des songes assimile les données fournies par le rêve à celles des autres sciences divinatoires.

Chez les Persans, les rapports de la tradition iranienne avec la tradition arabe sont difficiles à définir. Toutefois, l'immortalité de l'âme se traduit souvent dans l'esprit populaire, par cette idée que l'âme se promène, voit dans l'au-delà des morts, et que les rêves sont des signes qu'elle envoit. Une autre conception que nous trouvons dans la région de Gûrân, qui est de tradition Iranienne pré-Islamique, est celle de l'incarnation et la réincarnation

de l'homme pendant le rêve.

"Abraham, sortit de Ur en Chaldée, pour aller au pays de Canaan, après avoir cassé les idoles que son père Terah vendait" raconte une légende (Kol Hagadoth Israël,38) Les Hébreux, plus tard, délivrés de l'esclavage Egyptien, conquièrent la Terre Promise. Sur cette terre, ils combattent l'idolâtrie, les nécromants, les devins et les songeurs professionnels. Puis vint, l'Exil, et les juifs furent déportés en Babylonie où fut composé le Talmud. L'état des Juifs, sous le règne d'Assuérus en Iran, nous est décrit dans le livre d'Esther.
Le peuple juif a donc eu de nombreuses occasions de s'alimenter de toutes les croyances polythéistes concernant la mort, le rêve et l'avenir.

De tout cet ensemble de conceptions, la religion juive n'a accepté que la prophétie, et le rêve comme dérivé.

I. CONCEPTION DU REVE DANS LA BIBLE

Le rêve dans la Bible est considéré comme une énigme à résoudre, contrairement aux autres peuples, une clé des songes ne s'est nullement développée, une caste d'interprètes de rêves ne s'est pas créée. Aucun rêve dans la Bible n'est interprété par le rêveur ou par un interprète spécialisé. La Bible donne une place au rêve à travers le monothéisme ; il n'y a que Dieu qui puisse parler ou apparaître à l'homme. Il apparaît pour lui manifester sa volonté ou pour prévoir l'avenir. Le rêve est toujours utilisé pour le salut de l'ensemble du peuple, mais rarement de l'individu.

Les deux héros hébreux Joseph et Daniel parviennent aux honneurs à la cour d'un roi païen en faisant preuve de leur subtilité, supérieure à celle des Gentils dans l'interprétation des songes royaux, pour la plus grande gloire d'Israël et de son Dieu.

Joseph interprète les rêves de l'échanson et du panetier, ainsi que ceux du Pharaon dans une Cour Egyptienne.

Le rêve qui a servi à Gédéon de signal pour le déclenchement de la guerre contre les Midianim, a été rêvé par un Midianite et non par Gédéon lui-même.

Les rêves qu'interprète Daniel ont été rêvés et interprétés dans la Cour de Nabuchodonosor.

Ainsi, la Bible a nié tout don pouvant être donné à un homme d'interpréter des rêves. Même les grands interprètes que nous avons cité introduisent leurs interprétations par :

"Ce que le roi demande est un secret que les sages, les astrologues, les magiciens et les devins ne sont pas capables de découvrir au roi. Mais il y a dans les cieux un Dieu qui révèle les secrets..." (Daniel 2, 28)

Cette conception émise par la Bible, visait la séparation du peuple hébreu, des peuples païens qui l'entouraient, et condamnait la "clé des songes" dans leur pratique religieuse. Plusieurs passages de la Bible évoquent cette lutte permanente qu'ont dû mener les rois et prophètes d'Israël, contre l'idolâtrie :

"Lorsque tu seras entré dans le pays que l'Eternel ton Dieu te donne, tu n'apprendras point à imiter les abominations de ces nations-là. Qu'on ne trouve chez toi

personne chez toi qui exerce le métier de devin, d'astrologue, d'augure, de magicien, d'enchanteur, personne qui consulte ceux qui évoquent les esprits et disent la bonne aventure, personne qui interroge les morts, ... mais le prophète qui aura l'audace de dire en mon nom une parole que je ne lui aurais point commandée de dire ou qui parlera au nom d'autres dieux, ce prophète là sera puni de mort. Tu seras entièrement à l'Eternel ton Dieu..." (Deut. 18, 9).

Saül, le premier roi des Hébreux après avoir chassé du pays ceux qui évoquaient les morts et qui prédisaient l'avenir, n'a cherché à consulter une femme qui évoque les morts que lorsqu'il fut délaissé par l'Eternel qui ne lui répondait plus :

"ni par les songes, ni par l'urim, ni par les prophètes".

Le prophète Esaïe reproche au peuple d'Israël, de vouloir s'assimiler aux païens :

"Vers un peuple qui ne cesse de m'irriter en face, ... qui fait des sépulcres de sa demeure, et passe la nuit dans les cavernes..." Esaïe 65, 4).

N'est-ce pas là une condamnation de l'"incubation" ?

Nous retrouvons les rapports étroits qui existaient à l'époque entre les deux sciences ; l'évocation des morts et les songes dans un texte Suméro-Akkadien (Sim. 12 Cuneiform Texts T. XIX, 24).

"La prêtresse des activités nécromantiques s'appelait SHA'ILTOU, il est très significatif de constater que la SHA'ILTOU était à la fois habilitée à consulter l'esprit des morts et à interpréter les rêves symboliques".

Quelle est donc la conception du rêve dans la Bible ?

Le rêve a toujours comme origine Dieu. Tout rêve a un but ; celui d'informer le rêveur. Le rêve est donc un moyen de communication avec Dieu. Le rêve pour l'individu, ou pour le prophète qui rêve pour la société, est toujours une mission.
Le roi Salomon rêve car il est l'émissaire de Dieu pour guider le peuple d'Israël. Les prophètes rêvent pour pouvoir accomplir leur mission ; avertir le peuple des conséquences néfastes de ses méfaits.

Le prophète et le roi d'Israël avaient trois moyens pour connaître la volonté de Dieu :

"Saül consulta l'Eternel; et l'Eternel ne lui répondit point, ni par les songes, ni par l'urim, ni par les prophètes". (Samuel I, 28, 6).

- Ainsi le rêve est le premier et le plus personnel des moyens de communication de la volonté de Dieu.
- Ensuite par les urim qui étaient la garniture de pierres enchassées dans le pectoral du jugement que le grand prêtre portait :

"Tu joindras au pectoral du jugement l'urim et le tumin, et ils seront sur le coeur d'Aaron, lorsqu'il se présentera devant l'Eternel. Ainsi Aaron portera constamment sur son coeur le jugement des enfants d'Israël, lorsqu'il se présentera devant l'Eternel". (Exo. 28,12)

- La prophétie dont les caractéristiques sont données par Dieu :

"Je leur susciterai du milieu de leurs pères un prophète comme toi, je mettrai mes paroles dans sa bouche et il

leur dira tout ce que je lui commanderai". (Lévitique 12,6)

Dans le courant de l'histoire, les prophètes ont disparu, les urim aussi, au moment de la destruction du Temple et il n'est resté que le rêve...
Nous pensons qu'on peut distinguer, dans la Bible, deux sortes de rêves :

1. Les rêves qui ont été désignés dans la Bible par le mot HALOM (rêver).

2. Les rêves que le texte présente comme étant des visions, des voix, sans introduire l'état de sommeil du rêveur.

1. Les rêves qui ont été désignés dans la Bible par le mot HALOM (rêver)

On peut diviser ces rêves en trois catégories :

a. Les rêves d'encouragement et de désignation

- Le rêve de Jacob

Après avoir été béni par son père Isaac, Jacob partit pour Charan dans le but de prendre une femme parmi les filles de Laban, frère à sa mère. Il arriva dans un lieu où il passa la nuit :

"Il eut un songe. Et voici une échelle appuyée sur la terre et son sommet touchait au ciel... Et voici l'Eternel, le Dieu d'Abraham, ton père, et le Dieu d'Isaac... Voici, je suis avec toi, je te garderai partout où tu iras, et je te ramènerai dans ce pays..." (Genèse 28)

Jacob ignorait totalement la veille, la révélation qui lui serait faite. Il fut si ému en se réveillant, qu'il

fit un voeu :

"Si Dieu est avec moi et me garde... alors l'Eternel sera mon Dieu..." (Genèse 28, 12).

Nous trouvons pour la première fois, un lien entre le rêve et le voeu.
Jacob ne croit pas encore à la véracité du rêve ; il fait un voeu pour avoir la confirmation de ce qui lui a été promis.

- Le rêve de Salomon

Après avoir achevé de bâtir la maison de l'Eternel, le roi Salomon se rendit à Gabaon pour offrir des sacrifices :

"A Gabaon, l'Eternel apparut en songe à Salomon pendant la nuit... et Dieu lui dit : "Puisque c'est là ce que tu demandes, puisque tu ne demandes pour toi ni une longue vie, ni les richesses, ni la mort de tes ennemis, et que tu demandes de l'intelligence pour exercer la justice, voici, j'agirai selon ta parole. Je te donnerai un coeur sage et intelligent, de telle sorte qu'il n'y aura eu personne avant toi, qu'on ne verra jamais personne semblable à toi..." (Rois I, 3).

Le texte, pour mieux démontrer la véracité du rêve, cite immédiatement après, le "Jugement de Salomon" qui illustre l'intelligence du Roi :

Alors deux femmes prostituées vinrent chez le roi...
Et l' on craignit le roi car on vit que la sagesse de Dieu était en lui pour le diriger dans ses jugements"
Rois I, 3, 16).

Notons que dans ce rêve comme dans le précédent, il n'y a pas de transformation, mais l'apparition de ce

qui dans le réel est impossible. On note l'absence de tout symbolisme ou allégorie.

b. Les rêves de prémonition

Les rêves de prémonition se limitent aux rêves qu'à faits Joseph et à ceux que Joseph et Daniel ont interprétés.

- Les rêves de Joseph

Joseph était haï par ses frères en raison de la préférence que leur père Jacob lui portait :

"Joseph eut un songe... Nous étions à lier des gerbes au milieu des champs ; et voici, ma gerbe se leva et se tint debout. Et nos gerbes l'entourèrent et se prosternèrent devant elle..."

Il eut encore un autre songe :

"Et voici le soleil, la lune et les étoiles se prosternaient devant moi". (Genèse 36, 9)

La ressemblance entre ces deux rêves est frappante et on peut parler de répétition de rêves, dans la même nuit. Ce serait peut-être la confirmation de l'interprétation d'un premier rêve par un second. Cette répétition, nous la retrouverons dans tous les rêves que Joseph a eu à interpréter.

Jacob, père de Joseph, a voulu interpréter ce rêve, quoique nullement désigné par Dieu pour le faire. Est-ce pour cette raison que le texte l'a fait faussement interpréter :

"Faut-il que nous venions, moi, ta mère et tes frères, nous prosterner en terre devant toi ? dit Jacob" (Genèse 37, 10).

Mais la mère de Joseph, Rachel, était déjà morte, puisqu'il est écrit :

"Rachel mourut et elle fut enterrée sur le chemin d'Ephrate qui est Béthléhem" (Genèse 35, 20).

- Les rêves de l'échanson et du panetier

Joseph fut emmené en esclavage, en Egypte, par les Ismaélites. On l'enferma en prison ou l'échanson et le panetier du roi s'y trouvaient. Une nuit, ils lui racontèrent :

"Le chef des échansons raconte son songe à Joseph et lui dit : dans mon songe, voici, il y avait un cep devant moi, le cep avait trois sarments..." (Genèse 40, 9).

"Le chef des panetiers... dit : voici, il y avait aussi dans mon songe trois corbeilles de pain blanc... " (Genèse 40, 16).

Nous remarquons le chiffre trois qui donne la clé des songes à Joseph. La répétition se retrouve dans l'histoire du rêve et dans son interprétation :

"Les trois sarments sont trois jours..."
"Les trois corbeilles sont trois jours..."

- Les rêves de Pharaon

Une nuit, Pharaon eut un songe. L'interprétation de ses magiciens et sages ne le satisfaisait pas. Il fit appeler Joseph :

"Pharaon dit alors à Joseph : dans un songe, voici, je me tenais sur le bord du fleuve. Et voici, sept vaches grasses de chair..." (Genèse 41,17).

"Je vois encore en songe sept épis, pleins et beaux..."

Ici encore, le symbolisme est évident et c'est le nombre sept qui donne à Joseph la clé des songes.

Le second rêve confirme le premier, on peut supposer qu'un rêve allégorique était tenu pour véridique, quand il était suivi d'un autre exprimant la même idée représentée en images différentes. Ce qui est important à noter, c'est encore le retour du signifiant dans le deuxième rêve.

- Les rêves de Daniel

L'histoire biblique de Daniel présente de nombreuses affinités avec celle de Joseph et, sans aucun doute, celle-ci a servi de modèle à celle-là.

La troisième année de règne de Jojakim, roi de Juda, Nabuchodonosor, roi de Babylonie marcha sur Jérusalem et l'assiégea. Le roi donna l'ordre d'emmener quelques enfants d'Israël en Chaldée. Daniel se trouvait parmi eux.

Nous retiendrons, en particulier, le premier rêve de Nabuchodonosor (580 avant J. C.) interprété par Daniel :

"Es-tu capable de me faire connaître le songe que j'ai eu et son explication ? ... O roi, tu regardais et tu voyais une grande statue ; cette statue était immense, et d'une splendeur extraordinaire ; elle était debout devant toi, et son aspect était terrible. La tête de cette statue était d'or pur ; sa poitrine et ses bras étaient d'argent ; son ventre et ses cuisses étaient d'airain ; ses jambes de fer et en partie d'argile... Voilà le songe... O roi, tu es le roi des rois... Après toi, il s'élèvera un autre royaume, moindre que le tien ..." (Daniel 2, 24).

Il est intéressant de signaler le songe du Sultan de Qonyah : (AFLAKI : Manaqib-ul-Arifin ; traduction : "Les saints des derviches Tourneurs" Paris 1918).
Le Sultan Ala'ed-Din de Qonyah eut un songe qu'il raconta à Behâ-od-Din Valad, père du grand Maître et mystique Jalalod-Din Rumi :

"Il dit : Je vois en songe que ma tête est en or, que ma poitrine est en argent natif, et que le reste de mon corps, à partir du nombril, est de bronze, mes deux cuisses de plomb, et mes deux pieds d'étain.
... Behâ-od-Din Valad dit : Tant que tu seras dans le monde, les mortels sous ton règne, seront aussi purs et précieux que l'or... lorsque le pouvoir arrivera à la troisième génération, le monde sera en désordre..."

L'analogie entre ces deux rêves est frappante.
Remarquons que Daniel a, non seulement, interprété le rêve de Nabuchodonosor, mais il l'a également deviné.
Alors que Behâ-od-Din Valad n'a fait qu'interpréter le rêve du Sultan.

c. Les rêves de recommandation et de prévention

Nous prendrons comme exemple les rêves d'Abimelech et le rêve de Laban.

- Rêve d'Abimelech

"Au cours du séjour d'Abraham à Guerar, Abraham disait de Sara, sa femme : c'est ma soeur, car il craignait, en disant ma femme, que les gens du lieu ne la tuassent, parce que Sara était belle" (Genèse 20, 1).

Abimelech, roi de Guerar, fit enlever Sara, alors Dieu apparut en songe à Abimelech, pendant la nuit et lui dit :

"Tu vas mourir à cause de la femme que tu as enlevée car elle a un mari" (Genèse 20, 7).

Un dialogue s'engage alors entre Dieu et Abimelech et Dieu conclut :

"Maintenant, rends la femme de cet homme ; car il est prophète, il priera pour toi et tu vivras..." (Genèse 20,7).

C'est la première fois qu'un dialogue s'engage au cours d'un rêve, mais le rêveur n'est ni un sage, ni un prophète ; c'est un païen. Dieu lui est apparu en rêve pour sauver l'honneur du prophète Abraham.

- Rêve de Laban

Après avoir passé vingt ans chez Laban (beau-père de Jacob), Dieu ordonna à Jacob de regagner le pays de ses ancêtres. Jacob rassembla sa famille et ses biens, et s'enfuit avec tout ce qui lui appartenait. Quand Laban apprit la nouvelle, il prit avec lui ses frères, et le poursuivit pendant sept journées de marche et l'atteignit à la montagne de Gilead. Mais Dieu apparut la nuit en songe à Laban l'Araméen et lui dit :

"Garde-toi de parler à Jacob, ni en bien, ni en mal" (Genèse 31, 24).

Pour la seconde fois, Dieu apparaît en rêve à un païen pour défendre un prophète.

Est-ce de ces songes là dont il est question dans le discours de Job ? :

"Dieu parle par des songes, par des visions nocturnes, quand les hommes sont livrés à un profond sommeil, quand ils sont endormis sur leurs couches, alors il leur donne

des avertissements et met le sceau à ses instructions, afin de détourner l'homme du mal et de le préserver de l'orgueil, afin de garantir son âme de la fosse et sa vie des coups de glaive..." (Job 7, 12).

Ces rêves introduits par Dieu dans le sommeil de l'homme ont le rôle d'une conscience morale :

"La chair de l'homme disparaît pendant le rêve et ses os qu'on ne voyait pas sont mis à nu... et s'il se trouve pour lui un ange intercesseur, un d'entre les mille qui annonce à l'homme la voie à suivre, alors Dieu le délivre de la descente dans la fosse, et sa chair a plus de fraîcheur qu'au premier âge, il revient aux jours de sa jeunesse et Dieu lui rend son innocence".

Voici le rôle que Dieu est appelé à jouer dans le rêve, et le moyen employé par lui pour délivrer l'homme de l'angoisse ; angoisse inductrice du rêve.

2. Les rêves que le texte présente comme étant des visions, des voix, sans introduire l'état de sommeil du rêveur

Rêve et prophétie

Outre les révélations faites aux prophètes d'Israël, où le mot rêve (HALOM) apparaît dans le texte, il y a d'autres passages dans lesquels les révélations oniroïdes sont introduites en d'autres termes :

- "La parole de l'Eternel fut adressée à Abram dans une vision (HAZON)..." (Genèse 15, 1).

- "L'Eternel apparut (RAOH) à Isaac et dit..." (Genèse 26, 2).

- "Vision (HAZON) d'Esaïe, fils d'Amotz qui a vu sur Jehuda..." (Esaïe 1, 1).

- Et Jérémie dit : "La parole de l'Eternel me fut adressée en ces mots : que vois (RAOH) -tu Jérémie ? ..." (Jérémie 1, 11).

Dans ces différents passages ne figurent ni le mot songe, ni le mot réveil, ni le mot dormir. Par contre, nous retrouvons le verbe VOIR (RAOH) et le verbe regarder (HAZOH) qui reviennent sous différentes formes de conjugaison.

Doit-on considérer toutes ces révélations de l'Eternel comme ayant apparu pendant le sommeil, par le même mécanisme que celui du rêve ?
Nous pensons, comme MAIMONIDE, que le mot "rêve" ne doit pas obligatoirement figurer dans le texte pour pouvoir l'admettre comme tel.
Toutes les fois que l'Eternel ou son messager ont apparu à un prophète sous forme de visions accompagnées ou non de message oral, ce fut à travers un rêve.

Voici quelques textes bibliques qui nous permettent d'argumenter cette hypothèse et nous démontrent le lien étroit qui existe entre le songe, la vision et le message oral:

- "Ecoutez bien mes paroles, lorsqu'il y aura parmi vous un prophète, c'est dans une vision (RAOH) que moi l'Eternel, Je me révèlerai à lui, c'est dans un songe que (HAZON) Je lui parlerai, il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse.. Je lui parle bouche à bouche, Je me révèle à lui sans énigme" (Nom. 12, 6).

- "Après celà, je répandrai mon esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards auront des songes et vos jeunes gens des visions (HAZON)..." (Joël 2, 28).

- "Zachari dit : Il me fit voir Josué, le souverain sacrificateur... l'ange qui parlait avec moi revint, et il me réveilla comme un homme que l'on réveille de son sommeil... " (Zac. 1, 3).

De nombreux auteurs dont SPINOZA, refusent cette relation et nous conseillent "de nous garder de l'assimilation satisfaisante pour notre rationalisme, de ce genre de visions et de songes".

Les visions apparues aux prophètes accompagnées ou non de message oral peuvent être divisées en deux catégories :

a. Les visions de consécration des prophètes

- Consécration d'Esaïe

"Je vis le Seigneur assis sur un trône très élevé... l'un des séraphins vola vers moi... Ceci a touché tes lèvres ; ton iniquité est enlevée et ton péché expié. J'entends la voix du Seigneur disant..." (Esaïe 6).

- Consécration de Jérémie

"La parole de l'Eternel me fut adressée en ces mots : Que vois-tu Jérémie ? ..." (Jér. 1, 11).

- Consécration d'Ezechiel

"... les cieux s'ouvrirent et j'eus des visions divines... la parole de l'Eternel fut adressée à Ezéchiel, fils de

Buzi, le grand prêtre, dans le pays des Chaldéens, près du fleuve du Kebar et c'est là que la main de l'Eternel fut sur lui.." (Ezé. 1).

Dans ces trois exemples, nous retrouvons que la vision et la parole servent de moyens de communication entre l'Eternel et le prophète. N'est-ce pas là la confirmation de ce que Dieu avait dit à Moïse, Aaron et Myriam :

"Lorsqu'il y aura parmi vous un prophète, c'est dans une vision que moi l'Eternel, Je me révèlerai à lui, c'est dans un songe que Je lui parlerai..." (Nombres 12, 6).

b. Les visions prémonitoires

- "Ce qu'a vu Esaïe, fils d'Amotz, sur Juda et Jérusalem arrivera dans la suite des temps..." (Esaïe 2, 1).

- "L'Eternel me fit voir deux paniers de figues posés devant le temple de l'Eternel... l'Eternel me dit : Que vois-tu Jérémie ? Je répondis : Des figues, les bonnes figues sont très bonnes, et les mauvaises sont très mauvaises. La parole de l'Eternel me fut adressée en ces mots : Comme tu distingues ces bonnes figues, ainsi Je distinguerai..." (Jérémie 24,1).

La vocation des prophètes d'Israël ne consistait pas à prévoir l'avenir, ni à être devin (les devins sont condamnés par la Bible) ; mais à répandre la morale de Dieu au sein du peuple, leur montrer le chemin à suivre et les guider dans leur comportement quotidien, tout en les avertissant de ce qui pourrait leur arriver :

"Si tu n'obéis point à la voix de l'Eternel, ton Dieu, si tu n'observes pas et ne mets pas en pratique tous ces commandements et toutes ces lois que je te prescris aujourd'hui voici toutes les malédictions qui viendront sur toi et qui seront ton partage... (Deut. 28)

Dans le texte, les visions prémonitoires sont suivies de leur interprétation, afin de ne laisser aucune initiative d'interprétation à l'homme qui pourrait la déformer selon son tempérament et les circonstances. Tous les rêves et symboles communiqués aux prophètes étaient accompagnés de leur interprétation.
Malgré ces précautions, parallèlement aux prophètes d'Israël, s'est développée au sein du peuple une classe de "faux prophètes" que la Bible dénonce avec vigueur. Ces "faux prophètes" ont failli faire basculer la croyance en Dieu -l'Eternel en idolâtrie, particulièrement à des moments difficiles où le peuple a dû subir des dominations étrangères.

"S'il s'élève au milieu de toi un prophète ou un songeur qui t'annonce un signe ou un prodige, et qu'il y ait accomplissement du signe ou du prodige dont il t'a parlé en disant : Allons après d'autres dieux que tu ne connais point, et servons les ! Tu n'écouteras pas les paroles de ce prophète ou de ce songeur, car c'est l'Eternel, votre Dieu qui vous met à l'épreuve pour savoir si vous aimez l'Eternel de tout votre coeur et de toute votre âme..." (Deut. 13).

"Dans les prophètes de Jérusalem, j'ai vu des choses horribles, c'est par eux que l'impiété s'est répandue dans le pays. Ils disent les visions de leur coeur et non ce qui vient de la bouche de l'Eternel" (Jer. 23, 14).

Contrairement au "faux prophète", le "vrai" est celui qui a été désigné par Dieu et à qui Dieu communique les rêves et leur interprétation.

Mais comment distinguer les vrais prophètes des faux, et le rêve qui vient de Dieu chargé d'un message pour le peuple d'Israël, du rêve individuel non significatif ?

"Et si tu diras dans ton coeur comment connaitrons-nous la parole que l'Eternel n'aura point dite ?
Quand ce que dira le prophète n'aura pas lieu et n'arrivera pas, ce sera une parole que l'Eternel n'aura point dite. C'est par audace que le prophète l'aura dite : n'aie pas peur de lui" (Deut. 18, 21).

Jérémie se sentait concurrencé par les "faux" prophètes de son époque, Dieu en mesure les dangers et dit : "J'ai entendu ce que disent les prophètes ... j'ai eu un songe ! j'ai eu un songe ! Jusqu'à quand ces prophètes veulent-ils prophétiser le mensonge, prophétiser la tromperie de leur coeur ? ... Pourquoi mêler la paille au froment ? dit l'Eternel" (Jérémie 23,15).

Nous trouvons une approche psychologique du rêve dans deux passages de la Bible.
Le premier qui a été relevé par Freud, dans la Traumdeutung, est tiré d'Esaïe :

"Comme celui qui a faim, rêve qu'il mange, puis s'éveille l'estomac vide, et comme celui qui a soif rêve qu'il boit, puis s'éveille, épuisé et languissant..." (Esaïe 29,8).

Le second tiré de l'Ecclésiaste :

"Car les songes naissent de la multitude des occupations, la voix de l'insensé se fait entendre dans la multitude des paroles" (Eccl.5).

Hormis ces deux passages, aucun rêve dans la Bible n'a manqué à l'idée motrice qui veut que le rêve soit une production émanant de Dieu et dont le but est d'avertir le rêveur d'une intention de l'Eternel. Cette intention lui est communiquée par l'interprétation de la symbolique du rêve.

II. LE REVE DANS LE TALMUD

Le flambeau de la science religieuse éteint en Palestine, s'était rallumé en Babylonie et y brillait du plus vif éclat.

L'accueil bienveillant que la Babylonie avait fait aux juifs stimula vivement leur activité intellectuelle. Les centres principaux habités par eux étaient : Néhardéa, Poumbédita, Sora et Mahousa qui devinrent le siège d'écoles importantes. L'enseignement babylonien atteignit son apogée sous les Rabbins ABAIEY et RABA. La sagacité et la souplesse de leur esprit leur firent découvrir la solution de questions que leur prédécesseurs n'avaient pu résoudre.

Ce qu'on appelle le "Talmud", c'est-à-dire cette partie de l'oeuvre où les Rabbins se plaisent à déployer de prodigieuses ressources de finesse et de dialectique, pour soulever des difficultés et les résoudre, est le produit de cette époque (300 à 350 après J. C.)

On y distingue deux parties :

- la Michna : codification des traditions orales
- la Guemara : son commentaire.

La clôture du Talmud babylonien eut lieu en 499. Il représente six siècles d'histoire juive avec les idées et les moeurs propres à chaque époque. On saisit la genèse des diverses lois et on peut y suivre les raisonnements plus ou moins subtils qui ont conduit aux diverses conclusions. Le Talmud est divisé en six "sédarim" = suites, elles-mêmes en une trentaine de traités, "massachtot".

La rédaction du Talmud est un des faits les plus considérables de l'histoire juive. Pendant plus de dix siècles, les juifs ne vécurent que par lui, s'absorbant dans son étude. C'est le Talmud qui a permis aux juifs de traverser le Moyen-Age sans être abandonnés à l'engourdissement intellectuel dont souffrirent les autres nations. C'est le Talmud qui les a préservés de la corruption des moeurs et qui a entretenu leur activité intellectuelle. Il a été, après la Bible, l'éducateur du Judaïsme.

A travers les lois, les histoires et les légendes, nous pouvons saisir la conception et l'importance du rêve dans le Talmud.

On trouve de nombreuses controverses sur l'idée du rêve et de son interprétation, contradictions dues à plusieurs facteurs :

- aux trois différentes écoles d'enseignement talmudique babyloniennes
- à l'interprétation personnelle que chaque rabbin donnait des différents versets de la Bible traitant des rêves.
- à l'influence du milieu babylonien idolâtre qui a imprégné le mode de pensée populaire.

Le Talmud relate, bien plus que la Bible, les conceptions populaires du rêve et son interprétation en insérant dans le texte de nombreuses scènes de la vie courante.

On peut dégager dans le Talmud trois points essentiels concernant le rêve :

1. sur la valeur du rêve
2. sur l'interprétation du rêve
3. sur les lois qui régissent le rêveur.

1. La valeur du rêve

Dans "Sanhederin", une des messachtot du Talmud (30, 1), nous trouvons la négation de la valeur du rêve dans la phrase :

"Les éléments du rêve ne peuvent ni ajouter, ni réduire".

Cette idée a été émise pour réduire l'importance qu'accordaient au rêve, les Juifs, sous l'influence des Babyloniens. C'est une mise en garde contre le culte de l'interprétation du rêve et ses conséquences. Cette idée est unique dans le Talmud, car nous sommes témoins de l'importance qui est accordée au rêve dans un chapitre qui lui est spécialement consacré "Haroeh" (du verbe Raoh), celui qui voit.

On y distingue deux sortes de rêves : le bon et le mauvais rêve.
Le bon rêve qui prévoit un bon avenir au rêveur ou à sa famille, est induit par un ange.
Le mauvais rêve qui prévoit le malheur, est induit par un démon.
Mais les bons et les mauvais rêves dépendent de la valeur du rêveur :

"Rab Huna dit : A un homme bon (c'est-à-dire un homme juste et croyant) on ne montre pas un bon rêve, comme à un homme mauvais, on ne montre pas de mauvais rêves".

Ces arguments sont tirés de la Bible ; le roi David n'a fait aucun bon rêve durant toute sa vie, alors qu'Achitoffel, le grand pécheur, n'a eu aucun mauvais rêve.
Cette idée est contestée plus loin, et on démontre que si le roi David n'a fait aucun bon rêve dans sa vie, c'est parce qu'il n'était pas un "homme bon" ; il a dû lutter toute sa vie contre les agressions des ennemis et a fait couler beaucoup de sang.

Pour Rabbi Johanan, ce n'est pas la valeur du rêveur qui détermine la valeur du songe, mais l'heure à laquelle le songe est apparu.

Selon lui, trois sortes de songes se réalisent :

1. "Le rêve matinal" fait pendant la dernière partie de la nuit, juste avant le réveil.

2. "Le rêve fait par un ami", ce qui donne la possibilité de rêver et de prévoir l'avenir des autres.

3. "Le rêve fait dans un rêve", notion qui a été reprise plus tard dans la Traundeutung.

Rabbi Johanan ajoute ensuite un quatrième rêve qui se réalise, "un rêve qui se répète", basé sur la répétition des rêves de Joseph et de Pharaon dans la Bible (Gen. 41).

Le rêve dans le Talmud a également une valeur curative. Six remèdes sont efficaces pour la guérison d'un malade :

- <u>l'éternuement</u> car il est dit :

"ses éternuements firent briller la lumière" (Job 41).

- <u>la transpiration</u> car il est dit :

"c'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain" (Genèse 3).

- <u>la diarrhée</u> car il est dit :

"celui qui est courbé sous les fers sera délivré, il ne mourra pas dans la fosse" (Esaïe 51).

- <u>l'éjaculation</u> car il est dit :

"qui verra du sperme (descendance) aura une longue vie" (Esaïe 53).

- le sommeil car il est dit :

"je dormirai et je me reposerai" (Job 3).

- le rêve car il est dit :

"tu m'as fait rêver (ou tu m'as guéri) et tu m'as rendu à la vie" (Esaïe 38, 17)
Le Talmud emploie ici le second sens du verbe rêver (HALOM) qui est guérir.

Le rêve, sixième émonctoire, n'apparaît plus comme un apport extérieur, mais émane de la personne même.

Rappelons la place qu'occupe ISIS dans la mythologie égyptienne : Isis a inventé de nombreux remèdes utiles à la santé. Elle s'est manifestée aux malades en songe et leur a apporté des secours.

La relation entre le rêve et la prophétie, développée par MAIMONIDE, se trouve pour la première fois dans le Talmud : "Le rêve est un soixantième de la prophétie".

Pour illustrer cette valeur numérique, le Talmud nous cite encore quatre exemples :

"Le feu est un soixantième de l'enfer
le miel est un soixantième de la manne
le Shabbat est un soixantième du paradis
et le sommeil est un soixantième de la mort".

Le prophète Mahomet a repris, dans le Coran, cette relation entre le rêve et la prophétie :

"La vision du croyant est une des quarante parties de la prophétie" (Cor. 42).

La thymie du rêveur joue aussi un grand rôle dans

l'apparition du rêve :

"La prophétie n'arrive ni pendant la tristesse, ni pendant l'abattement".

Le rêve (un soixantième de la prophétie) n'est pas apparu à Jacob pendant les jours de son deuil. Moïse n'a pas eu de révélation, comme auparavent, depuis le malheureux évènement des explorateurs et jusqu'à ce que la génération du désert eut péri toute entière, parce qu'il était accablé par l'énormité de leur crime.

Les moments de deuils et de dépressions graves seraient donc, selon le Talmud, dé munis d'activité onirique.

Le contenu du rêve :

Dans la Bible (Jérémie 23), l'Eternel dit : "Pourquoi mêler la paille au froment..." en parlant des vrais et des faux prophètes.

Rabbi Johanan, pour exprimer son idée sur le contenu du rêve, a interprété ce verset :

"De même qu'il n'existe pas la paille sans froment, il n'y a pas de rêve qui ne contienne d'éléments inutiles" (Berachot 55, 1).

Ainsi, il a distingué dans le rêve, une partie qui est à interpréter et à considérer comme vraie et valable, et une autre, vide de sens, qui est à négliger.

La limite de la véracité du contenu du rêve n'est pas fixée par le Talmud.

Voici deux exemples qui nous permettent de supposer que la valeur du rêve est fonction de la gravité des conséquences de son contenu :

- si un non-juif veut se convertir au Judaïsme, et que le seul motif qu'il invoque est d'en avoir rêvé, sa demande de conversion sera refusée.

- Si un homme rêve d'avoir fait un voeu, il doit l'accomplir, à moins qu'il ne se présente devant dix personnes pour l'annuler.

Cette relation de rêve-voeu, déjà rencontrée chez Jacob, est retrouvée chez les Ahl-E-Haqq du Kurdistan Iranien :

"Les décisions et les intentions prises en rêve sont considérées comme comportant une certaine obligation : on se doit de les exécuter. Hadj Nûr Alî s'étend plus largement sur ce sujet et consacre plusieurs chapitres aux voeux faits en rêve, et l'auteur cite quatre cas de voeux apparus en rêve..."

Le dernier point à relever à propos du contenu du rêve dans le Talmud est celui de Mar Shmouel, une des figures les plus originales de cette époque. Jurisconsulte éminent, il s'occupa également de médecine et d'astronomie. C'est lui qui formula cette règle qui dit que les juifs doivent obéissance aux lois du pays où ils demeurent.

Shmouel dit :

"<u>Une personne ne voit dans son rêve que des réflexions de son coeur (de son âme)</u>"

Il tire cela du verset de Daniel (24) :

"Sur ta couche ô roi, il t'est monté des pensées..."

Et Raba ajoute :

"Sache qu'on ne montre pas à un homme, ni un palmier en or, ni un éléphant traversant le chas d'une aiguille. On ne montre à un homme en rêve que des sujets qu'il a déjà eu l'occasion de rencontrer dans le passé".

Pour illustrer cette idée, il rapporte le récit suivant :

"Le roi Romain dit à Jehoshua : dis-moi, que verrai-je dans mon rêve cette nuit ?
Jehoshua répondit : tu verras qu'on te servira comme un roi... le roi réfléchit à cela toute la journée, et à l'aube, il le rêva".

Cette conception de l'induction du rêve et de son contenu a été retenue par tous les auteurs comme étant la plus avancée et la plus moderne de l'époque.

2. L'interprétation du rêve

Il faut distinguer dans ce chapitre, les règles d'interprétation d'une part, la clé des songes, d'autre part.

Les règles d'interprétation des rêves

"Un rêve qui n'a pas été interprété, dit Rav Hisda, est comme une lettre qui n'a pas été lue".

D'où la nécessité de raconter le contenu de son rêve et l'importance accordée à son interprétation.

Comment interprète-t-on un rêve ?

"Le rêveur ne peut pas interpréter son rêve".

Il faut faire appel à des interprètes.

Le Talmud nous indique l'existence d'une classe d'interprètes au sein de la colonie juive qui a joué le même rôle que les interprètes babyloniens.
L'interprète a un rôle capital puisque l'avenir révélé par

le rêve se réalisera selon les dires de l'interprète :

"Vingt-quatre oniromanciens exerçaient à Jérusalem, dit un rabbin anonyme, une fois j'ai eu un songe et je suis allé les trouver tous. Chacun d'eux m'a donné une interprétation différente et toutes (leurs prédictions) se sont vérifiées".

Ceci pour confirmer ce qui a été la loi d'interprétation de l'époque :

"Tous les rêves se réalisent selon leur interprétation".

"Une femme avait rêvé par deux fois que le grenier de sa maison s'ouvrait d'une déchirure, se vit par deux fois prédire avec succès la naissance d'un fils par Rabbi Eliezer. Ayant fait une troisième fois le même rêve, elle ne trouva pas Rabbi Eliezer et, s'adressant à un de ses disciples, obtint comme prédiction la mort de son mari, également suivie d'effet. Ayant eu vent de la chose, Rabbi Eliezer s'adressant à son disciple s'écria :

"Malheureux ! vous avez tué cet homme. N'est-il pas écrit : comme il nous expliqua, ainsi fut. Et Rabbi Johanan conclut : "Tout songe ne vaut que par l'interprétation qu'on en donne".

Le rôle de l'interprète serait donc, après l'obligation qu'impose le Talmud de raconter son rêve, une sorte de catalyseur qui met au jour les virtualités subjectives du rêveur.

En ce sens, on raconte (Lament., Rabbah 1, I) qu'un homme voulant se moquer de Rabbi Ismaël vint soumettre à son interprétation un rêve qu'il avait inventé. L'interprétation toutefois se réalisa. Parmi les commentateurs qui se sont interrogés sur la portée de cette anecdote, nous retiendrons celle qui veut que :

"Ce que nous imaginons éveillé ne diffère pas fondamentalement de ce qui nous vient en songe". (Levitté et Casaril : "Les rêves et leur interprétation dans les textes post bibliques").

L'honoraire payé à l'interprète occupe une place primordiale dans l'interprétation :

Bar Hadija nous raconte que celui qui payait une grande somme avait une bonne et heureuse interprétation, celui qui ne payait pas était voué à la ruine et aux malheurs.

Abaïje et Raba ont voulu tester le rôle des honoraires dans l'interprétation. Ils ont soumis le même rêve devant le même interprète. Abaïje a payé l'interprète et ce dernier lui a prédit une réussite sociale et économique.
Raba ne l'a pas payé, il lui a prédit la faillite.
Ceci s'est reproduit plusieurs fois, avec réalisation des dires de l'interprète.
Raba fut obligé de céder et paya l'interprète les fois suivantes, il put s'assurer ainsi un meilleur avenir.

La clé des songes

Les clés des songes étaient déjà très répandues, à l'époque, au sein du peuple juif, dont le Talmud nous donne un aperçu.
Les clés des songes peuvent être classées comme suit :

a. Application littérale d'un verset biblique à l'objet vu en rêve :

- "celui qui rêve d'oliviers aura de nombreux enfants, car il est dit : Tes fils sont comme des plantes d'oliviers autour de ta table" (Psaume 128, 6).

- "celui qui rêve de vigne chargée, sa femme n'avortera jamais car il est dit : Ta femme est comme une vigne féconde" (Psaume 108)
- "celui qui rêve d'avoir couché avec sa soeur aura l'intelligence, car il est dit : Dis à l'intelligence, tu es ma soeur" (Prov. 6).
- "celui qui rêve d'avoir couché avec sa mère, aura la compréhension, car il est dit : si tu inclines ton coeur à la compréhension..." (Tal. Ber. 55 b).

  SI en hébreu se dit IM, qui sans voyelles se lit aussi EM = mère.

Ce rêve, nous dit le texte, est valable à condition que le rêveur n'ait, à aucun moment de la journée, eu le désir de coucher avec sa mère ou avec sa soeur.

b. Application d'un verset biblique par jeu de mots

- "celui qui rêve d'orge (SE'ORIM), son iniquité sera enlevée, car il est dit : Ton iniquité sera enlevée (SAR'AVONEKA)". (Esaïe 6, 7).

c. Jeu de mot simple

- "celui qui rêve de palme (LOULAV) n'a qu'un coeur (EYN LO ELLA LEV EKHAD)"

  Palme = LOULAV son = LO coeur = LEV un = EKHAD

- "Celui qui rêve d'éléphant (PIL), verra un miracle (PELE) se réaliser"

d. Allégorie transparente

- "Celui qui monte, en rêve, sur un toit, montera aux

grandeurs. Celui qui descend d'un toit descendra des grandeurs."

e. Allégorie symbolique

"Celui qui rêve d'arroser un olivier avec de l'huile, a couché avec sa mère".

"Celui qui rêve que ses yeux s'embrassent, a couché avec sa soeur"

C'est la première fois que nous trouvons la notion de l'inceste dans le rêve et l'aspect subjectif et rétrospectif, contrairement aux autres rêves qui étaient plutôt prospectifs.

Rappelons que cette notion est apparue 700 ans après l'oeuvre de Sophocle "Oedipe Roi" et "Oedipe à Colone" :
"Bien des gens déjà dans leurs rêves ont partagé la couche maternelle" (Oedipe-Roi, 981).

De même, Platon dans "La République" (Livre IX) :
"Parmi les plaisirs et les désirs qui ne sont pas nécessaires, il y en a qui me paraissent déréglés. Il semble bien qu'ils sont innés dans tous les hommes ; ... en cet état, la partie de l'âme ose tout, elle n'hésite pas à essayer en pensée de violer sa mère ou tout autre... ".

3. Les lois qui régissent le rêveur

Vu la valeur du rêve sous son aspect prospectif, nous comprenons l'angoisse que peut entraîner un "mauvais rêve" au réveil.
Rav Johanan propose que le rêveur aille le lendemain l'interpréter devant trois personnes. Mais, Rav Hisda avait bien dit auparavant que le rêveur ne peut interpréter son rêve. Il y a donc conjuration, dit le Talmud.

En présence de trois personnes, le rêveur dit :
"J'ai fait un bon rêve, bon il est, bon il reste". (Ber. 56,A)

C'est une sorte de confiance dans le dynamisme du rêveur, soutenue par la vertu du rite.
Notons que pour éviter les personnes interposées entre Dieu et le rêveur, dans le souci d'une éventuelle déformation de la relation Dieu-rêveur, une prière spéciale a été composée. Cette prière, le rêveur la fait au réveil d'un "mauvais rêve". Elle existe aujourd'hui dans la prière quotidienne sous la forme suivante :

" Créateur de l'univers, je suis à toi et mes rêves sont à toi. J'ai fait un rêve et je n'en connais pas la signification. Soit je l'ai rêvé pour moi, soit je l'ai rêvé pour le sort des autres. S'ils sont bons, renforce-les et encourage-les comme les rêves de Joseph, le sage. Et s'ils nécessitent un traitement, guéris-les comme l'eau amère par Moïse, notre maître. Et comme les eaux de Jéricho par Elisha. Et comme Naaman de sa lèpre. Et comme Hezkiauh de sa maladie. Et comme tu as inversé la malédiction de Bilam, fils de Béor, du mal en bien, ainsi tu rendras mes rêves bons et empreints de bénédiction. Que mes paroles et la pensée de mon coeur soient bien accueillies par toi, Dieu, ma force et mon sauveur ".

Les Docteurs de la Loi ont constaté que le dynamisme du rêveur n'était pas suffisamment soutenu par le rite et qu'il fallait peut-être, une restriction, une concentration plus forte de la part du rêveur pour surmonter cette angoisse ; le jeûne fut proposé.

Nous pouvons constater l'importance qu'occupe la foi dans la valeur du rêve et la place qui lui est accordée au sein de la tradition juive.

Le lendemain d'un rêve qui a troublé la personnalité du rêveur,

qui l'a inquiété et empêché de poursuivre son courant de vie normale, le rêveur a le droit de jeûner toute la journée. De plus il a le droit, si le rêve a eu lieu un vendredi soir, de jeûner le shabbat (samedi). Shabbat, jour de réjouissance, qu'aucun évènement ne peut troubler, excepté le jour du Grand Pardon et le rêve.

Retenons la signification que nous pouvons tirer du rapprochement entre ces deux exceptions faites au repos du Shabbat, celle du jour du Grand Pardon et celle de surmonter l'angoisse d'un cauchemar.

Le jeûne, journée de concentration et de communication sublime, parfaite et totale entre l'homme et son Créateur.

Le seul moyen donné à l'usage de l'homme, pour se faire pardonner ses péchés et pour éloigner la menace punitive qui apparaît sous forme de rêve est la réflexion et la méditation sur ses actes du passé, face à son Créateur ; le promoteur de la loi.

III. LA CONCEPTION DU REVE D'APRES MAIMONIDE

La seconde partie du XIIe siècle fut marquée par la présence d'une grande personnalité qui brilla d'un éclat incomparable dans l'histoire juive ; Moïse ben Maïmon dit MAIMONIDE. Il naquit le 30 mars 1135 à Cordoue. Il dut s'exiler en Egypte, pour fuir les Almohades.

Maïmonide fut un grand médecin et un grand théologien. Il était le "Naguid" (chef) de toutes les communautés juives de l'Egypte.

Maïmonide a fait un effort très particulier pour concilier les exigences de la foi juive avec la pensée aristotélicienne. De ce point de vue, son effort de "réception" d'Aristote dans le judaïsme est comparable à celui fait par Thomas d'Aquin pour le christianisme.

Son premier grand ouvrage fut le "Siradj" (luminaire), écrit en arabe, qui est un commentaire de la Michna. Maïmonide croyait que le judaïsme était une philosophie révélée comprenant certaines vérités imposées, qu'un juif ne peut rejeter sans devenir renégat. Il fixa ces vérités à treize, et renferma ainsi la liberté de penser du juif dans un cadre de formules immuables.
Il acheva en 1188 son second ouvrage : "le MICHNE TORA" : code religieux.
Vers 1190, il termina son traité de philosophie religieuse : "Le GUIDE DES EGARES". Cette oeuvre qui a revivifié et rajeuni le judaïsme, eut une influence décisive pour tous les penseurs juifs. Le "GUIDE" fut également lu et commenté par les musulmans, et traduit en latin. Il fut étudié par les maîtres de la scolastique chrétienne qui y apprirent à résoudre les contradictions entre la foi et la philosophie.

Maïmonide mourut à 70 ans, en décembre 1204.

Maïmonide avait émis des assertions en contradiction avec certaines doctrines traditionnelles. On lui reprochait de ramener les miracles à des évènements naturels et de considérer la prophétie comme un état psychologique analogue au rêve.

Il se forma ainsi contre Maïmonide un parti qui attaqua avec vivacité ses oeuvres et notamment le "Guide des égarés". Un rabbin de Montpellier se mit à la tête du mouvement anti-Maïmonide et lança en 1232 l'excommunication contre les tenants de Maïmonide. Moïse Nahmani y adhéra ; c'était un homme pénétré du sentiment qu'il y avait nécessité pour les croyants de se soumettre à une autorité religieuse et que les doctrines mystérieuses de la religion juive en étaient la partie la plus sacrée et devaient échapper à toute tentative d'explication.
Moïse Nahmani avait recours à la Cabbale ; enseignement secret qui venait d'apparaître et dont il devint le plus grand défenseur. Salomon de Montpellier s'adressa au Tribunal de l'Inquisition, dont le pape Grégoire IX venait de confier la direction aux farouches Dom inicains, tous les écrits de Maïmonide furent soigneusement recherchés et détruits par le feu.

Depuis, défenseurs et critiques de Maïmonide s'affrontent. Tous acceptent ses règles religieuses, mais la discussion concernant sa philosophie est toujours ouverte.

LE REVE DANS "LE GUIDE DES EGARES".

Dans tout homme, nous dit Maïmonide, il y a trois

intellects ou facultés :

- l'intellect actif
- l'intellect ou la faculté imaginative
- la faculté rationnelle

La perfection de ces facultés corporelles dépend de la complexion de l'organe qui porte telle faculté, de sa proportion et de la plus grande pureté de sa sécrétion.

Il n'y a pas moyen de remédier à l'organe dont la complexion a été mauvaise dès sa formation, c'est-à-dire que l'infirmité provient de la disproportion de l'organe, de sa position ou de sa substance, (de la matière dont il a été formé).
Ces facultés se situent au niveau du cerveau.
Chez une personne normale, la substance cérébrale, dans sa formation primitive, serait bien proportionnée par la pureté de sa matière et la complexion particulière à chacune de ses parties, par sa quantité et sa position.

L'intellect actif est la faculté responsable du passage de l'intellect, de la puissance à l'acte. Pour que quelque chose passe de la puissance à l'acte, il faut que quelque chose lui vienne du dehors. Ce peut être aussi un facteur intérieur qui a empêché jusque là la puissance de passer à l'acte. Une fois cet empêchement réduit, voire même disparu momentanément, se fait le passage à l'acte. Ce facteur "d'empêchement" est la faculté rationnelle.

L'action de la faculté imaginative consiste à garder le souvenir des choses sensibles et à les combiner.

La faculté rationnelle résulte de l'étude consciencieuse dans le souci du savoir et de l'amélioration de ses moeurs.

Quel est le mécanisme d'action de ces différentes facultés ou intellects pendant le rêve ?

L'action de la faculté imaginative qui garde le souvenir des choses sensibles est de retracer les images. Le sujet qui préoccupe l'homme, dans l'état de veille en se servant de ses sens, auquel il s'applique et qui est l'objet de son désir = TAAVA, ce sujet est aussi celui dont s'occupe la faculté imaginative pendant le sommeil.
Son action n'a lieu que lorsque les sens reposent et cessent de fonctionner c'est-à-dire la nuit ; c'est la cause des songes vrais et celle de la prophétie.
La différence entre le songe et la prophétie ne réside pas dans l'espèce de la faculté imaginative, mais dans sa fonction quantitative. Nous sommes témoins d'une manifestation de rêve ou de prophétie suivant que son action est plus ou moins forte. On n'a pas le droit d'établir une relation numérique de 1 à 60 entre les deux, dit MAIMONIDE, comme dans le Talmud, mais on doit essayer d'analyser l'essence de chacune d'elles.

"Le songe est le fruit abortif de la prophétie" (Berechit Rabbâ).
Cette image convient mieux à l'idée de MAIMONIDE. Car, dit-il, un fruit abortif est identiquement lui-même, si ce n'est qu'il est tombé avant sa perfection et avant d'avoir mûri. La faculté imaginative pendant le sommeil est également la même que dans l'état de prophétie, si ce n'est qu'elle est encore insuffisante et qu'elle n'est pas arrivée à son terme. Quand cette faculté arrive à son terme, elle voit des choses comme si elles existaient au dehors alors qu'elles ont leur origine en elle.

Trois conditions sont nécessaires pour pouvoir atteindre le stade de la prophétie :

- la perfection de la faculté rationnelle au moyen de l'étude
- celle de la faculté imaginative dans sa formation primitive
- et celle des moeurs.

La personnalité du sujet et ses capacités sont fonction de l'interaction de ces trois facultés :

- si l'émanation de l'intellect actif se répand uniquement sur la faculté rationnelle, c'est là, la classe des savants qui se livrent à la spéculation
- si cette émanation se répand sur les deux autres facultés, c'est là la classe des prophètes
- si cette émanation se répand seulement sur la faculté imaginative, c'est là la classe des hommes d'Etat qui font les lois ; la classe des devins et ceux qui font des songes vrais ainsi que ceux qui font des arts occultes et des miracles par des artifices extraordinaires sans pourtant être savants.

Ce que les hommes perçoivent quand leurs facultés sont parfaites, est conservé dans leur faculté imaginative. A certains moments de leur existence, ils ont des idées qui ne sont que des idées dont leurs chimères ont gardé les traces, à côté de tout ce qui est dans leur faculté imaginative.

Après avoir exposé le sens de la prophétie combiné à ce qui a été écrit dans la Loi, MAIMONIDE énumère les onze degrés de la prophétie. Ce n'est pas, dit MAIMONIDE, que celui qui occupe un degré quelconque soit prophète mais ce sont des degrés de perfectionnement de l'homme.

Pour illustrer la différence de niveau entre un degré et le degré qui lui est supérieur, il utilise le songe. Il est dit au sujet de Salomon :

"A Gabaon, l'Eternel apparut à Salomon dans un songe de la nuit, et Dieu dit ... " (Rois I,3)

Dans le second récit, on lit :

" Et l'Eternel apparut à Salomon une seconde fois, comme il lui était apparu à Gabaon" (Rois I,9).

C'est là un degré inférieur de la première fois par rapport à la seconde, et des deux par rapport à la prophétie. Car ceux qui ont une véritable inspiration prophétique dans un songe n'appellent nullement un songe, celui dans lequel la prophétie leur est arrivée, mais déclarent positivement que c'était une révélation divine :

" Le Dieu tout puissant m'est apparu à Luz, dans le pays de Canaan ..." (Genèse 48) dit Jacob.

Voici les onze degrés de la prophétie :

- Le premier degré : Lorsqu'un secours divin accompagne l'individu qui met en mouvement et encourage une action vertueuse. Exemple : les Juges d'Israël.

- Le deuxième degré : Ceux qui parlent par "l'Esprit sain", c'est-à-dire ceux qui ont vu un ange dans un songe, mais qui ne se prennent pas pour des vrais prophètes.
Exemple : Daniel, Salomon.

- Le troisième degré : Lorsque le prophète voit une parabole dans un songe et que dans ce même songe prophétique on lui explique le sens qu'on a voulu indiquer par la parabole.
Exemple : les songes de Zacharie.

- Le quatrième degré : Lorsqu'il entend dans un songe prophétique des paroles claires et distinctes, sans voir celui qui les prononce.
Exemple : Samuel, le jour de sa première révélation.

- Le cinquième degré : Lorsqu'un personnage lui parle dans un songe, comme il est dit dans l'une des prophéties d'Ezéchiel :

" Et ce personnage me dit : Fils de l'homme ..." (Ezé.,40)

- Le sixième degré : Lorsqu'un ange lui parle dans un songe, telle est la condition de la plupart des prophètes :

" Et l'ange de Dieu me dit dans un songe ..." (Genèse,31)

- Le septième degré : Lorsqu'il lui semble dans un songe prophétique que Dieu lui parle :

" Je vis l'Eternel ... et il dit : qui enverrai-je ? ..."
(Isaïe 6)

- Le huitième degré : Lorsqu'il a une révélation dans une vision prophétique et qu'il voit des paraboles

Exemple : Abraham dans "l'alliance entre les animaux partagés"
(Génèse 15)

- Le neuvième degré : Lorsqu'il entend les paroles dans une vision.

- Le dixième degré : Lorsque dans une vision prophétique, on voit un personnage qui lui parle.

Exemple : Josué à Jéricho

- Le onzième degré : Quand dans une vision, il voit un ange qui lui parle.
Exemple : Abraham au moment du sacrifice d'Isaac.

C'est pour MAIMONIDE le plus haut degré qui ait été atteint par la prophétie dans les Livres Saints.

Ces degrés sont fonction de la force d'action de la faculté imaginative. Maïmonide se refuse d'ajouter un degré supplémentaire qui serait de "croire entendre la parole de Dieu dans une vision prophétique" (qui correspondrait au septième degré concernant les songes). D'où dans toute vision où il est question de paroles entendues, il s'agit d'une vision au départ qui aboutit ensuite à un profond assoupissement et devient un songe.

"Et un profond assoupissement pesa sur Abrâm" (Genèse 15)

Il n'y a que Moïse qui n'a pas eu à se servir de sa faculté imaginative pour entendre la parole de Dieu, car il est dit :
"Dieu lui parla : bouche à bouche" (Nom., 12)
"Comme un homme parle à un prochain" (Exode, 33)

Voici les théories exposées par MAIMONIDE au sujet du rêve et de la prophétie, dans le deuxième livre du "Guides des Egarés". Pour la première fois dans l'histoire juive un essai de rationalisation et d'interprétation scientifique des évènements de la Bible a été fait. Nous comprenons l'émoi et la révolte que ces théories ont pu provoquer à l'époque.
MAIMONIDE, grand théologien, médecin et savant, a essayé de concilier la science et la religion en démontrant qu'il existe trois intellects ou facultés dans le cerveau de l'homme ; de l'interaction de ces trois facultés dépend sa personnalité, et la place qu'il occupe dans la société, mais... l'épanchement primaire vient de l'émanation de Dieu.

C'est en parlant de Moïse ben Maïmon dit MAIMONIDE, qu'il a été dit :
"De Moïse à Moïse, il n'y a jamais eu comme Moïse".

IV. LA CONCEPTION DU REVE DANS LES DIFFERENTS COURANTS DE LA MYSTIQUE JUIVE

Le Docteur Rufus Jones, dans ses excellents "studies in Mystical religion", définit ainsi la mystique : "J'emploierai le mot pour exprimer le type de religion qui met l'accent sur l'intuition immédiate de la relation avec Dieu, sur la prise de conscience directe et intime de la présence divine. C'est la religion à son stade aigu, le plus intense et le plus vivant".

Thomas d'Aquin définit brièvement la mystique comme une "connaissance de Dieu par l'expérience", s'appuyant fortement sur les mots du Psalmiste (Psaume 34) :

"Oh ! Goûtez et voyez combien le Seigneur est bon".

C'est ce goût et cette vue, si spiritualisés soient-ils, que désire le véritable mystique. Son attitude est déterminée par l'expérience fondamentale de sa propre intériorité qui entre en contact immédiat avec Dieu ou la réalité métaphysique. Le fond de cette expérience et sa description adéquate constituent la grande énigme que les mystiques eux-mêmes, ainsi que les historiens ont essayé de résoudre.

Dans le développement historique de la religion, nous rappelle le Professeur Scholem, dans son ouvrage : "Les grands courants de la mystique juive", le premier stade est la période mystique ; le monde est comme plein de dieux, l'homme les rencontre à chaque pas et la nature est le théâtre de la relation de l'homme avec Dieu. Le second stade consiste a isoler l'homme et la religion et signifie alors la création d'un vaste abîme, conçu comme absolu entre Dieu être infini et transcendant et l'homme, créature finie.

On s'aperçoit qu'il y a une dualité fondamentale, un gouffre qui ne peut être traversé par rien, sinon par la VOIX : la voix de Dieu qui ordonne et donne la loi dans sa révélation et la voix de l'homme en prière. Ce n'est que maintenant que nous sommes témoins du phénomène appelé mystique. La mystique prend conscience de l'abîme, et de là elle part en quête du mystère qu'elle veut cerner et du chemin caché qui franchira cet abîme. C'est en rassemblant les fragments brisés par le cataclysme religieux sur une nouvelle base que le monde de la mythologie et celui de la révélation se rencontrent dans l'âme de l'homme qui devient son propre centre.

La mystique est une nouvelle expérience religieuse qui trouve son expression dans une nouvelle interprétation des valeurs anciennes. Dans cette perspective, la mystique juive, dans ses formes variées, représente une tentative d'interpréter les valeurs religieuses du judaïsme en termes de valeurs mystiques. Elle se concentre sur l'idée d'un Dieu vivant qui se manifeste lui-même dans les actes de la Création, de la Révélation, de la Rédemption.

Les attributs du Dieu vivant sont conçus différemment et subissent une transformation particulière lorsqu'on les compare avec les significations que leur ont données les philosophes du judaïsme. MAIMONIDE dans le "Guide des Egarés" se trouve amené à poser cette question :

"Comment est-il possible de dire de Dieu qu'il est vivant ? Cela n'implique-t-il pas une limitation de l'Etre infini ?" "Les mots Dieu est vivant" argumente-t-il, "peuvent seulement signifier qu'il n'est pas mort, c'est-à-dire qu'il est l'opposé de tout ce qui est négatif. Il est "la négation de la négation".

Les Kabbalistes donnent une réponse différente : pour eux la distinction, bien plus le conflit entre Dieu connu et inconnu possède un sens que leur refusent les philosophes.
Toute connaissance de Dieu repose sur la forme de relation entre Dieu et Sa créature, à savoir, une manifestation de Dieu dans quelque chose d'autre et non sur une relation entre Lui et Lui.

Ainsi Dieu ne peut être nommé que dans un sens métaphorique. Les formules courantes des premiers kabbalistes espagnols sont "l'unité indifférente.. et par-dessus tout l'ENSOF qui signifie l'infini comme tel, c'est-à-dire littéralement "ce qui n'a pas de fin".

"La mystique" dit Charles Bennett dans un essai "annonce, pour ainsi dire, les processus de l'histoire en anticipant dans sa propre vie la joie des derniers temps".

Il y a un exemple frappant du lien entre les conceptions de la mystique juive et celle du monde historique. C'est un fait remarquable que le terme de "Kabbale", terme le plus connu, soit dérivé d'un concept historique. Kabbale signifie littéralement ; tradition. Ainsi les aspects historiques de la religion ont une signification pour la mystique principalement comme des symboles d'actes qu'il conçoit séparé du temps ou qui se répètent constamment dans l'âme de tout homme.

En conclusion, la philosophie et la mystique juive ne semblent point se placer dans des mondes entièrement différents. La Kabbale ne paraît pas être une rétraction contre une vague de rationalisme. Les kabbalistes commencent par découvrir les implications de leurs propres

idées et leur attitude progresse depuis une pensée rationnelle jusqu'à une méditation irrationnelle et de là aboutit à l'interprétation mystique de l'univers. "Les kabbalistes" nous dit le Professeur Scholem "se placent sur les épaules des philosophes et il est plus facile pour eux de voir un peu plus loin que leurs rivaux".

Nous examinerons successivement la conception du rêve aux différentes époques et dans les différents courants de la mystique juive, dans des ouvrages écrits par des auteurs dont certains sont anonymes, dans un courant d'idées différentes, voire même opposées à la mystique juive.

Nous avons trouvé de nombreux passages concernant le rêve et ses interprétations dans des livres consacrés à la magie. Ce sont des ouvrages dans lesquels se trouvent des chapitres traitant de la magie, la chiromancie, l'astrologie, l'oniromancie... etc.

Ce qui explique l'abondance d'éléments magiques dans de nombreux ouvrages cabalistiques est la conception juive de l'ascension de l'âme à partir de la terre, à travers les sphères des anges planétaires hostiles et des demi-urges du cosmos, et son retour à sa demeure divine dans la "plénitude de la lumière de Dieu, retour qui signifiait la Rédemption. L'âme de l'adepte se prépare par une attitude de profond oubli de soi-même (faire le parallélisme avec certains états d'auto-suggestion pré-hypnotique) et commence son voyage, dans un état d'extase. Pour traverser certains "portiers" postés à Droite et à Gauche de l'entrée du hallcéleste, l'âme a besoin d'un mot de passe ; un mot magique, constitué en un nom secret qui met en fuite les démons et les anges hostiles.

Chaque nouvelle étape demande un nouveau saut. Notons que le passage de l'étape de "préparation" est décrit comme un état où le mystique doit être capable de se tenir droit "sans mains et sans pieds". Cette position est décrite de nombreuses fois comme une expérience caractéristique de nombreux extatiques.
Une autre image de l'ascension de l'âme est donnée dans le cas où la préparation n'a pas été parfaite. Les anges et archontes fondent sur le voyageur un feu qui provient de son propre corps et qui menace de le dévorer.

Dans cette vision extatique du trône de gloire, l'ange Métraton occupe une place d'honneur. METATRON, qui plus tard devint "l'ange du rêve", c'est ENOCH dont la chair fut transformée en flammes et que Dieu a placé sur un trône proche du trône de gloire. Les visions du voyageur céleste Enoch relatées dans les Livres d'Enoch (livres post-bibliques), sont devenues des métamorphoses de la hiérarchie du trône et des anges. Les caractères les plus remarquables d'Enoch ont été transférés à Métatron et à partir du deuxième siècle le nom d'Enoch n'apparaît plus dans les écrits. Ainsi Enoch, dont les livres ont été pour certains une expérience visionnaire et pour d'autres un ensemble de récits de rêves, est remplacé par Métatron, l'ange inducteur ou médiateur de rêves. (Métatron serait étymologiquement un raccourci de Métathronios : celui qui se tient près du trône).

Les différents ouvrages traitant des rêves et de leur interprétation seront présentés dans un ordre chronologique.

1. La conception du rêve selon Rabbi BAHYAY

A la fin du XIIe siècle, Rabbi Bahyay, élève de Rashba, écrivit à propos des rêves, dans son livre "HAHALOM" (le rêve) :

Il y a trois sortes de rêves :

a. Les rêves provoqués par l'alimentation

Il s'agit de rêves qui apparaissent pendant le sommeil qui suit un repas. De la "fumée" monte de l'estomac vers le cerveau et provoque l'apparition de rêves non significatifs.

b. Les rêves consécutifs à des "pensées diurnes"

Au cours de la journée une personne réfléchit à sujet précis qui fait l'objet de ses rêves nocturnes.

c. Les rêves qui viennent du fond de l'âme

Ce sont les vrais rêves. La forme imaginative reproduit, dans le courant de la nuit, un personnage ou une scène que le rêveur a déjà apparu ou vécu à un moment quelconque de son existence.
"La force imaginative est", dit-il,"très forte chez l'homme et elle agit sans que la réflexion puisse intervenir sur son mécanisme d'action qui est très complexe".

Rabbi BAHYAY distingue les enfants et les débiles des adultes. Les enfants et les débiles n'ont pas d'intelligence et de ce fait sont incapables, à l'état de veille, de raisonner, de se pencher sur leurs sentiments et de les enregistrer dans leur imagination. Tout ce que leur force imaginative a conçu à l'état de veille leur apparaît semblable pendant le sommeil. C'est pourquoi les rêves chez les enfants, par leur similitude entre le vécu et le rêvé dans la même unité de temps, ont été appelés "petite prophétie".

Rabbi BAHYAY conclut en expliquant le nécanisme du vrai rêve chez tous les individus :

"le rêve apparaît à l'homme sans aucune intervention de la réflexion ou du raisonnement".

Cette conception du rêve est très avancée, par rapport à celle de MAIMONIDE, en plusieurs points :

- l'auteur distingue imagination et force imaginative comme étant deux termes indépendants, voire même opposés.
- il distingue les éléments du rêve composés des "restes diurnes", des éléments du rêve émanant de la force imaginative.
- L'enfant, contrairement à l'adulte, est le seul capable de confondre les restes diurnes et les éléments émanant de la force imaginative car il est démuni d'intelligence, d'imagination et de réflexion.

2. Le Zohar

Presque toute la doctrine de la Kabbale se trouve dans le Zohar dans lequel les mystiques juifs voient l'oeuvre canonique par excellence. Pour certains, sa valeur serait aussi importante que celle de la Bible et du Talmud. Il exprime les mystères profonds de la Création, du Créateur et du destin de l'homme.

C'est un peu avant 1275 qu'on voit apparaître le Zohar, écrit en Chaldéen. Il éclipse la littérature kabbalistique antérieure, même celle de la doctrine mystéro-prophétique d'Abulafia.
Le Zohar est attribué au Tana R. Siméon ben JOCHAI qui passe pour avoir séjourné treize ans dans une caverne où l'ange Métatron lui aurait révélé la doctrine mystique. Ses sept disciples appelés ses "sept feux" s'entretenaient d'un évènement quotidien qui servait de point de départ à la discussion d'une question difficile et ceci un peu à la manière des dialogues de Platon.
Siméon ben JOCHAI part du principe qu'il ne faut pas s'arrêter au sens superficiel des récits et prescriptions de la Bible, mais qu'il est nécessaire d'en pénétrer la signification cachée :

"Confondre l'essence de la Tora (Pentateuque) avec les histoires qu'elle raconte, c'est confondre la cruche avec le vin qu'elle contient".

La composition du Zohar ou le rassemblement des différents écrits en un seul ouvrage est attribuée à Moïse de Léon, disciple de MAIMONIDE.

Pour le Professeur Scholem, Moïse de Léon est le seul auteur du Zohar. Il base cette affirmation sur l'uniformité du style littéraire et de la langue dans laquelle est rédigée le livre. Cette conception étant contestée par d'autres érudits, le Professeur Scholem ajoute :

"Moïse de Léon, disciple de Maïmonide, aimait la philosophie mais il l'a critiquée plus tard pour élever la valeur du mysticisme".

Le rêve dans le Zohar

Les théories concernant les rêves dans le Zohar ne s'éloignent pas de celles qui sont exprimées dans le Talmud. Cette notion est importante à retenir dans le cadre de la discussion de l'époque à laquelle il a été écrit.

En rassemblant les différents passages traitant du rêve, nous trouvons :

- Chaque rêve ne trouve sa valeur que dans une bonne interprétation, car il est hermétique.
- Dieu révèle ses secrets aux justes par l'intermédiaire des rêves afin qu'ils puissent se répantir de leurs péchés.
- Le rêve ne peut être raconté par le rêveur qu'à des personnes qui l'aiment sinon le sens du rêve serait transformé.
- Le rêve ne peut être interprété que par des personnes qui aiment le rêveur afin que leur volonté appuie la "bonté" du rêve (le rêve étant considéré comme

un élément prémonitoire).

- Une brève clé des songes où les éléments mystiques se trouvent mêlés pour élargir le cadre de l'interprétation.

Exemple :

"Le jeûne pour le rêve est comme le feu pour la paille" (Zohar Emor 92, 81) (notion déjà touvée dans le Talmud).

Le jeûneur doit s'abstenir le jour même qui suit le rêve afin de se faire pardonner ses péchés, car un jour sur terre correspond à un jour "en haut".

Ainsi le Zohar ne donne aucune nouvelle théorie en matière d'élaboration de rêve ou de son interprétation. Aucune idée de MAIMONIDE sur la théorie des rêves n'y est inclue. Ce qui situe la composition de cet ouvrage à une époque antérieure à celle de MAIMONIDE. Moïse de LEON, lui-même élève de Maïmonide, n'aurait fait que le rassemblement des différents écrits en un seul ouvrage. A moins que l'on admette que le Zohar renferme un noyau d'idées puériles qui coexistent avec une spéculation de philosophie mystique très pénétrante qui exige un grand effort. A côté des théories talmudiques, transcrites dans cet ouvrage, traitant le rêve de production prémonitoire, il existe une conception qui inclut le rêve dans le mécanisme extatique de l'âme. Cette conception est due à la "présence" de l'ange Métatron (ange du rêve) auprès de R. Siméon ben JOCHAI au cours des treize années passées dans la caverne.

L'élaboration du rêve subirait les mêmes stades que ceux de l'âme dans son approche vers Dieu.

Nous essayerons de trouver dans les textes mystiques qui suivent des éléments en faveur de cette théorie.

3. Le kabbalisme prophétique

La "tradition orale" dont nous avons parlé dans l'introduction, était la règle jusqu'au début du 13ème siècle.
Quelques savants, conservateurs, ne voulaient dire que ce qui leur avait été transmis par leurs maîtres. Par contre, d'autres prenaient plaisir à des innovations basées sur une récente interprétation.

Une autre classe de savants, dont Abraham ABULAFIA, appuient leurs innovations sur la révélation divine.
Dans des ouvrages de nombreux savants de l'époque, nous trouvons des oeuvres de recherche et d'investigation sur la question de l'accès de l'individu à la connaissance mystique, sans que l'auteur fasse état de sa propre expérience.
Ainsi, le Professeur SCHOLEM, à propos d'un énorme volume : le livre "Eshel Abraham" de Rabbi Mardoché ASKKENAZI, a pu prouver qu'il a été écrit sur un fond de songes visionnaires.

A. ABRAHAM ABULAFIA

Abraham ABULAFIA naquit à Saragosse en 1240. A l'âge de 20 ans, il quitta l'Espagne et partit vers le Proche-Orient. Les évènements au Proche-Orient le ramenèrent en Europe où il passa environ dix ans en Grèce et en Italie. Durant ces années de voyage, il se plongea dans la philosophie et conçut pour Maïmonide une admiration qui dura toute sa vie. Pour lui, il n'y avait pas d'antithèse entre la mystique et les doctrines

de Maïmonide.
Il considéra plutôt sa propre théorie mysticque comme le point final de la dernière étape, en partant du 'Guide des Egarés" sur lequel il écrivit un curieux commentaire mystique.

Vers 1270, il retourna en Espagne et sembla être entré en contact avec un groupe dont les membres croyaient pouvoir accéder aux mystères les plus profonds de la cosmologie et de la théologie mystique par les trois méthodes de la Kabbale, à savoir : la Guematria, le Notarikon et la Temura. Ce fut à l'âge de 31 ans qu'il fut rempli par l'esprit prophétique , il obtint une connaissance du vrai nom de Dieu et eut des visions.

Les principaux points de sa théorie mystique, de sa recherche de l'extase et de l'inspiration prophétique peuvent être résumés de la manière suivante. Le but d'ABULAFIA est :
"de desceller l'âme, d'enlever les noeuds qui la lient"
"des forces intérieures et des âmes cachées sont distribuées et différenciées dans le corps. Toutefois c'est le propre de leur nature à toutes,que, lorsque leurs noeuds sont défaits, elles retournent à leur origine qui est une, sans aucune dualité et qui comprend la multiplicité". (Ginze HOKHMATH HAKABBALA page 18).
Ce qui revient à dire que la vie normale de l'âme est enfermée dans les limites déterminées par nos perceptions sensorielles et nos émotions et tant que cette vie est remplie par celles-ci, elle trouve très difficile de percevoir l'existence des formes spirituelles et des choses divines. Le problème par conséquent est de trouver le chemin pour l'âme, de percevoir plus que les forces

naturelles sans être aveuglé par la lumière divine. Arrivé à ce stade, le mystique perçoit d'une façon consciente et devient une partie du monde de la lumière divine. C'est l'étape de la vision prophétique. ABULAFIA est , par conséquent, poussé à rechercher un objet absolu de méditation, c'est-à-dire un objet capable de stimuler la vie profonde de l'âme et d'acquérir la plus haute importance sans avoir par lui-même d'importance particulière, voire même pas d'importance du tout :

"Je crois avoir trouvé cela dans l'alphabet hébreu, dans les lettres qui forment le langage écrit et à travers elles, par elles, l'objet particulièrement juif de la contemplation mystique" nous dit Scholem "le nom de Dieu, parce qu'il reflète la signification cachée et la totalité de l'existence et, à travers lequel toute chose acquiert sa signification concrète et particulière de lui-même" (Scholem : "Les grands courants de la mystique juive").
C'est un des plus importants moyens d'approche de l'interprétation des rêves. Nous verrons plus loin que la préparation au passage à l'état extatique est la même que celle du passage à l'état de rêve.

ALBULAFIA expose une discipline particulière qu'il appelle HOKHMATH HA TSERUF ; science de la combinaison des lettres. La prononciation, l'écriture et la pensée forment trois couches superposées de la méditation. Les lettres sont les éléments de chacune d'elles, éléments qui se manifestent eux-mêmes sous des formes plus spirituelles. Du mouvement des lettres ainsi pensées, résultent les vérités de la raison.

On trouve dans les écrits d'ABULAFIA une méthode qu'il appelle "DILLUG" et "KEFITSA" ; le saut d'une conception à une autre. Les associations servent d'éléments de méditation mais ne sont pas soumises au "libre jeu des associations" bien connu ; le passage d'une association à une autre association déterminée se fait selon des règles qui sont toutefois suffisamment lâches. "Le saut" permet d'éclairer les processus cachés de l'esprit, il nous délivre de la prison de la sphère naturelle et nous conduit aux limites de la sphère divine.

Pour conclure le chapitre de la mystique prophétique, voici un passage qu'un collectionneur de traditions kabbalistiques a conservé et que le professeur Scholem reproduit dans son ouvrage sur la Kabbale :

"Sache que le mystère complet de la prophétie (ou l'extase) consiste pour le prophète en ce qu'il voit soudain la forme de son moi devant lui et qu'il s'oublie lui-même".

Nous avons étudié ces textes de la mystique juive car les différents mécanismes exprimés dans la relation de l'homme avec Dieu se retrouvent dans le rêve.

Tous les ouvrages kabbalistiques ont gardé, en ce qui concerne la théorie les rêves, les notions classiques postérieures. Ce sont les expériences personnelles des différents auteurs qui nous permettent de comprendre les idées dominantes de l'époque.

Nous examinerons successivement plusieurs oeuvres de l'époque :

B. LE HASSIDISME

1) Le livre des dévots

Le livre des dévots ou "SEPHER HASSIDIM" est une édition des testaments littéraires de trois fondateurs et en particulier des écrits de JEHUDA LE HASSID. Cette oeuvre représentative du mouvement hassidique du 13 ème siècle nous permet d'étudier la religion et la théologie, non pas détachées de la réalité et pour ainsi dire suspendues dans le vide de la Révélation, mais dans leurs liens les plus étroits et les plus intimes avec la vie quotidienne. Le livre relate les motifs contradictoires qui ont déterminé la vie religieuse des Juifs dans l'Allemagne médiévale. Tout comme le monde extérieur, le monde de l'esprit aussi a subi une profonde transformation. Rien en fait n'a disparu complètement, toutes les anciennes traditions ont été conservées, souvent dans d'abstruses métaphores, car dans le monde hassidique la date est sa propre justification.

Une première notion est respectée, en matière de rêves, c'est celle déjà apparue dans le Zohar :
"rien n'arrivera à un homme qu'il n'ait déjà vu dans un rêve". (Zohar, Miketz 193, 82)
Les rêves prémonitoires sont induits par un ange, comme les rêves prophétiques, par exemple. Ce sont des rêves au cours desquels les sujets apparus n'ont fait objet d'aucune réflexion postérieure. Le Talmud avait déjà mentionné que tous les rêves à sujet sexuel ("celui qui a rêvé qu'il couchait avec sa mère,... avec sa soeur..., avec une femme mariée...") qui avaient fait l'objet d'une réflexion antérieure ne pouvaient être pris en considération et que l'interprétation offerte par le texte n'était pas valable.

Hormis les rêves que nous avons étudiés, c'est l'intervention divine dans l'induction du rêve qui différencie les rêves dont nous avons parlé jusqu'ici, des rêves qui suivent, qui constituent la majorité des rêves et où il n'y a aucune intervention divine.

Ces rêves sont divisés en deux catégories :

a. Le rêveur rêve d'un sujet auquel il n'a jamais pensé auparavant. Ces rêves apparaissent dans un état de demi-veille, demi-sommeil et c'est à leur sujet qu'on a dit :

"Il faut distinguer la paille du froment".

b. Le rêveur rêve d'un sujet auquel il a déjà pensé, les rêves qu'il fait par l'intervention de son désir :

"Ces rêves viennent selon ce que le rêveur veut voir".

"Si un homme désire une certaine femme, il rêve qu'il la possède" (Sepher Hassidim).

Ces rêves sont valables et leur mécanisme d'apparition est différent des précédents. Au départ, l'homme a pensé, a médité sur un sujet à un moment quelconque et non expressément la veille. Pendant la nuit, ces sujets reviennent pour exprimer, pour imager son désir. Cette manifestation est possible car au cours du sommeil, la réflexion et le savoir sont inhibés. "L'homme est comme aveugle". (Sépher Hassidim).

Le texte ne donne pas de théorie concernant le mécanisme d'apparition du rêve, comme nous le trouvons dans les ouvrages précédents, il n'indique que les

motifs qui poussent l'homme à faire un certain rêve. Il nous donne un exemple précis pour différencier un rêve de la seconde catégorie, d'un rêve de la première :

"Un homme rêve d'avoir couché avec une femme mariée" (Sépher Hassidim)

Si le rêveur remplit certaines conditions qui lui permettent de supposer que ce rêve lui a été induit par un ange et de plus qu'il n'a à aucun moment pensé à cette femme, en état de veille, l'interprétation de la "clé des songes" est valable. Cela signifie : "qu'il bénéficiera, après sa mort, de l'après-monde".
Mais si le rêveur a déjà, à un moment quelconque, pensé à cette femme et l'a désirée, c'est un rêve banal qui ne représente que l'image de ses désirs.

L'auteur du "livre des dévots" fait une distinction nette entre un rêve prémonitoire et un rêve qui ne l'est pas. C'est ce que nous avons appelé la métamorphose des anciennes traditions.

2. Questions et réponses du ciel :

Durant la période qui suivit Rabbi Jehuda le Hassid, la combinaison de l'extase et de la magie réapparait sur un nouveau plan. Une nouvelle théorie est élaborée, elle a été à la base de la prière. Les mystiques juifs ont attaché une grande importance au contact direct avec le monde psychique. La magie a été le moyen pour eux d'accéder à différentes manifestations de la vie "métapsychique". Rabbi Yacob HALEVI de MARVEGE (vers 1200) qui a appartenu à ce cercle hassidique nous a laissé toute une collection de "Consultations du Ciel", c'est-à-dire des jugements (sur des questions controversées de la loi rabbinique) qui

lui furent révélés comme réponses aux "questions sur le rêve". Poser de telles questions était une pratique magique extrêmement répandue pour laquelle nous avons des centaines de recettes dont nous ne donnerons que quelques exemples en illustration. La prédominance est donnée, pour une fois, à certaines techniques de spéculations mystiques qui sont supposées représenter, pour le peuple, le coeur et le fond du kabbalisme : la Guematria, le Notarikon et la Temura.

Certaines conditions requises pour faire une "question de rêve" (Nous ne donnerons que quelques exemples)

- Ne raconter à personne ses intentions
- Jeûner le jour qui précède la nuit fixée par ladite question et manger très légèrement le soir
- La concentration doit être maximale au moment du coucher
- Faire une certaine prière dans laquelle figure le nom de Métatron et qui lui est d'ailleurs adressée
- Ecrire une certaine formule sur la main gauche ou sur un parchemin que l'on met sous l'oreiller du côté gauche. Quelques ouvrages recommandent de mettre le parchemin dans l'oreille gauche et de dormir sur le côté droit.

Signalons que dans l'iconographie chrétienne de la même époque, le Saint Esprit est représenté par une colombe dont le bec est dans l'oreille.

Malgré le penchant plutôt magique qui ressort de cette pratique, nous rappelant d'une part, la méthode de l'Incubation, et d'autre part, les méthodes décrites dans le volumineux "Christliche Mystik" de Joseph GOERRES (début du 19è siècle), le "Livre des Dévots" nous avertit :

"Celui qui jure par le ministre Métatron, engage son âme,

et la met en danger. Il ne faut pratiquer cette méthode que dans un cas où l'utilité est évidente. Il faut éviter de poser des questions de rêve concernant le choix d'un époux ou le moyen de réussir dans la vie..."

Cette pratique n'était confiée qu'à des rabbins ou à des chefs spirituels de communauté. Dans de nombreux foyers, on trouve encore des ouvrages expliquant les finesses de la méthode qui jusqu'au XVIIIè siècle étaient très courantes.

Voici quelques exemples tirés du livre de Jacob de Marvège et de différents autres commentateurs :

a. "J'ai demandé : il est dit dans le Talmud que tous les rêves se réalisent selon l'interprétation qui leur est donnée. Or, si nous prenons cette phrase au pied de la lettre, où intervient le rôle de Dieu dans le sort qu'il réserve à chacun de nous ?"

On m'a répondu : "Tu sais qu'il y a des personnes qui sont nées sous un signe favorable et d'autres sous un signe défavorable. Il s'agit, dans cette phrase talmudique, des interprètes nés sous le signe favorable de l'interprétation des rêves, et grâce à leur signe favorable se réalisera leur interprétation".

b. Rabbi SHRIRA a posé une question, pendant la journée, concernant la date de la fin du monde. On lui a répondu :

Asof A I E S S O F J A C O B ... (verset biblique)

le matin, il se réveilla et comprit le sens en apliquant

la méthode du Notarikon :

AI	-	ASPHIL	=	je ridiculiserai
E	-	ORID	=	je détrônerai
SS	-	SAMAEL	=	Samael
O	-	VEMELECH	=	et le roi
F	-	FRANCIA	=	de France
J	-	JILACHEM	=	fera la guerre
A	-	IM	=	avec
C	-	CARLOSA	=	Carlos
B	-	BEMILHAMA	=	en guerre
K	-	KEDEY	=	pour
L	-	LEHAAVIR	=	transférer
K	-	KETER	=	couronne
C	-	CARLOSA	=	Carlos

c. Parmi les manuscrits d'Oxford (n° 1 900), nous trouvons :

"Rabbi Mashé Hashayarda a formulé une question de rêve concernant l'épidémie des puits et des eaux qui sévit à Strasbourg afin d'en connaître les motifs et savoir s'il y a eu une sentence divine".

d. Rabbi Jacob de MARVEGE a demandé (56è question dans le livre : "Questions et réponses du ciel") :

"Certains rabbins français auraient autorisé de manger du fromage après un repas carné, à condition de s' être rincé les mains et la bouche".

Est-ce autorisé ou non ? (Rappelons que la religion juive interdit de mélanger les produits lactés et carnés au cours d'un même repas. Il est même prescrit d'attendre un laps de temps assez prolongé après avoir mangé de l'un, pour être autorisé à goûter de l'autre.)

Réponse : ce n'est pas une question intelligente car la voix de Dieu est toujours directe. Des sages la suivent et les pécheurs tombent dans le piège. Il a déjà été dit que c'était la voix de la majorité qui tranchait et la majorité l'interdit. De plus, il n'y a pas de discussion à ce sujet au siège du ciel puisque tous l'interdisent.

c) A l'époque des commentateurs tossafistes, quand l'ordre fut donné de brûler tous les livres de Talmud et de religion juive en France, il y eut vingt-quatre chargements de livres qui furent détruits. Rabbi Zidkyah, le Médecin en Italie, formula une question de rêve quand il prit connaissance de cette sentence. On lui répondit que c'était une décision qui avait été prise au siège céleste.

De nombreuses décisions concernant la conduite à suivre devant les litiges religieux, ont été prises à la suite d'une "question de rêves". Certaines ont inspiré, plus tard, les chefs religieux de différentes communautés qui avaient à résoudre des problèmes.

Dans le livre "Sefer Goral Kodesh" de Rabbi Hami Vital (1543-1620), principal disciple de Rabbi Isaac Luriai lui-même, l'une des figures centrales du Kabbalisme postérieur, nous trouvons une méthode d'interprétation des rêves qui se rapproche de celle que nous venons de traiter.

Différentes méthodes d'investigation interprétative sont employées pour les rêves qui semblent litigieux et dont on ignore la portée et la valeur prémonitoire.

Première question : Le rêve est-il un message de Dieu et sinon de quelle sphère vient-il ?

Pour trouver la réponse, le rêveur doit prendre le Livre d'Isaïe ou de Jérémie et le partager en deux parties dont l'une sera divisée en unités de sept pages chacune. Une des unités de pages sera partagée en sept. La page choisie sera partagée en unités de sept psaumes. Le psaume partagé en unités de sept syllabes et l'une des lettres de cette syllabe sera la lettre indicatrice qui mène le rêveur à un tableau où l'on trouve sept réponses possibles : le rêve vient du monde de la création, de la Merkavah... Chacune de ces réponses correspondant à trois ou quatre lettres dans le tableau.

Deuxième question : Le rêve que j'ai fait est-il significatif ou non ?

Quatre réponses sont possibles.

Troisième question : Le rêve que j'ai fait se réalisera-t-il ?

Sept réponses sont possibles. Chacune d'elles, comme pour la première question, correspond à trois, quatre ou cinq lettres auxquelles doivent correspondre les lettres trouvées dans Jérémie ou Isaïe.

Quatrième question : Le rêve que j'ai fait se réalisera-t-il prochainement ?

On nomme les vingt-deux années qui suivent, par ordre alphabétique. La lettre trouvée, par la méthode que nous avons vue, indique l'année de réalisation du rêve. On fait de même pour les mois et les jours et l'on trouve ainsi la date précise.

De plus, les jours du mois sont partagés dans ces différents ouvrages en jours favorables et défavorables selon l'activité à entreprendre ce jour-là (décider un mariage, signer un contrat...)

Le chiffre SEPT qui revient constamment dans toute la mystique juive, est un chiffre significatif qui a d'ailleurs été tiré de la Bible. Non seulement nous le trouvons dans l'histoire de la création du monde, mais rappelons que dans les rêves de Pharaon, interprétés par Joseph, le chiffre sept revient encore : le rêve d'Abimelech est suivi par le pacte des sept puits....

Nous avons vu comment la nouvelle tendance a transformé l'ancien esprit du rêve, mais elle ouvrit aussi de nouvelles sphères d'expérience religieuse, telle la théorie de la pratique de la pénitence. A la place du voyage céleste de l'extatique absorbé en lui-même et parallèlement, le nouvel accent mis sur l'acte maintenant très important de la prière, la technique de la pénitence s'est développée dans un système vaste et compliqué jusqu'à ce qu'elle devienne l'une des pierres d'angle du véritable Hassidisme.

3. Rabbi PTAYA

Pour comprendre la relation qui existe entre le rêve et la pénitence, nous ferons appel à un texte de Rabbi Ptaya extrait de son livre "Minhat Yehuda Harouhot Mesaprot" - "La récolte de Judée, les vents racontent". Après avoir expliqué la différence entre un rêve inspiré par un ange et un rêve inspiré par un démon, il nous expose sa théorie des rêves.

"Sache que le rêve exprime une idée avec beaucoup de finesse. Ceci pour trois raisons :

- la première : car il est prémonitoire.
- la seconde : il vient blâmer une personne d'un péché qu'elle a commis.
- la troisième : car il concerne parfois les relations entre homme et femme."

Pour illustrer la première catégorie, l'auteur fait appel à différents rêves bibliques, ceux de Joseph par exemple, en ajoutant que plus la finesse est grande, plus le temps qui sépare le rêve de sa réalisation est grand.

Pour la deuxième catégorie, il nous cite quelques rêves :

"Un jour, un homme vint me trouver et me raconta que dans son rêve, il portait les phylactères de la tête sur le bras et celles du bras sur la tête. Je lui dis qu'il avait eu des rapports inhabituels avec sa femme et que le but de ce rêve était de gagner son repentir".

"Un jour, un homme vint me trouver et me dit qu'il avait rêvé trois fois que des vers sortaient de sa cuisse gauche. Je lui dis que cela signifiait qu'il avait couché trois fois avec une femme issue de la race d'Ismaël. Les vers sortaient de la cuisse car c'est de là que commence le péché. Il s'agissait de la cuisse gauche, car si Israël est à droite, Ismaël lui est à gauche (Ismaël et Israël étant frères). Il l'a avoué et s'est repenti."

Pour illustrer la troisième catégorie, les rêves concernant les relations entre homme et femme, il nous cite les deux cas suivants :

"Un élève, en voie de formation rabbinique, étudiait toutes les nuits le Talmud et ne dormait chez lui que le vendredi soir. Comme il veillait toutes les nuits, il était très fatigué et dormait profondément le vendredi soir, soir où il rêva qu'un homme lui disait : "Un sage doit s'attabler". Il n'avait pas saisi le sens du rêve. La même personne revint et dit : "Heureux soit celui qui comprend..." et il comprit qu'il s'agissait de l'accomplissement des obligations conjugales.

"Un érudit rêva un vendredi soir qu'il étudiait avec sa famille pendant toute la nuit, comme il est recommandé de le faire la veille de la fête de Chavouot (fête de la Torah). Il apporta neuf mèches et les disposa dans trois récipients en plâtre, à raison de trois mèches par récipient. Il y ajouta de l'huile et alluma les mèches. Il s'étonna d'avoir utilisé des récipients en plâtre qui ne laissent pas passer la lumière, et non des récipients en verre. Il fixa les mèches et constata qu'elles éclairaient toute la pièce tant qu'elles étaient plus hautes que le récipient. A mesure qu'elles se consumaient, donc se dirigeaient vers le bas, elles n'éclairaient que vers le haut. Elles pointaient vers le ciel. Et il se réveilla. Comme cet érudit avait eu quatre fils et qu'il en avait perdu un, il craignait pour le sort des trois autres. Il jeûna le lendemain, un samedi. Après vingt heures, il me rencontra dans la rue, par hasard, et me raconta son rêve, ajoutant qu'il jeûnait parce qu'il avait fait ce rêve. Je lui donnai une simple interprétation de son rêve mais il ne se calma point. Il me pria de lui donner le véritable sens du rêve. Je lui dis :

"Si je t'interpréte le rêve, malgré sa véracité, peut-être nieras-tu sa signification. Promets-moi de le confirmer si mon interprétation était vraie et je te l'interpréterai."

Il promit et je lui dis :

"Ce vendredi soir, tudormais seul dans un lit et ta femme dans un autre. Tu t'es réveillé trois fois dans la nuit pour accomplir tes devoirs conjugaux. Tu désirais le faire et finalement, tu l'as évité et tu n'as pas réalisé ton désir. Voilà, pourquoi tu as fait ce rêve."

Il me répondit :

"Crois-moi, ce fut ainsi et rien ne manque à ton interprétation. Mais, dis-moi, par quelle finesse as-tu pu interpréter ce rêve ?"

Je lui dis :

"Les trois mèches qui soutenaient les trois flammes signifient cuisses et sage. Tu les as allumées trois fois mais dans un récipient en plâtre. Ainsi, elles ne pouvaient bien brûler. Sache que la majorité des rêves induits par l'ange, ont des affinités qu'il faut connaître. Mais, en ce qui concerne les relations entre homme et femme, on essaie de simplifier, au maximum, le matériel du rêve. Comme tu n'as pas rempli tes obligations, on t'a montré ce rêve.

Les deux dernières catégories de rêves illustrent la relation entre le péché et l'induction du rêve. Non seulement, le rêve attire l'attention du rêveur sur un péché commis, mais encore, il vient lui infliger une pénitence. C'est le jeûne du rêve qui fait fonction dans ces cas-là. l'âme de la personne "est torturée" au cours du jeûne, et la pénitence doit être d'autant plus grande (jeûne d'autant plus prolongé) que le péché a été plus important. Dans le "Livre des dévots", nous trouvons le but de cette pénitence : "la pénitence peut se présenter comme un système de défense volontaire et le rejet préventif de toutes les occasions qui poussent à commettre un tel péché". Le rapprochement

peut être fait avec la conception du rêve dans le "Livre des dévots (voir plus haut page 66). Le sujet du rêve est fonction des désirs et tentations qu'a eus la personne durant la journée. On s'explique alors, que pour punir une tentation ou un péché réellement commis, il faut que la pénitence soit surtout un élément préventif.

Notons, dans les derniers rêves cités par Rabbi Ptaya, la place accordée aux problèmes sexuels dans les interprétations des rêves.

Pour la première fois, nous voyons apparaître l'interprétation d'un rêve à deux niveaux différents La première étant l'interprétation simple, que nous pouvons assimiler à la clef des songes très répandue à l'époque et qui est l'interprétation du contenu manifeste du rêve. La seconde est de l'ordre du symbolique, interprétant le contenu latent.

Dans le livre "Taam Zkenim" ou "Le raisonnement des sages", nous trouvons quelques interprétations de rêves, regroupement de onze ouvrages concernant des rêves. Ce travail a été fait par Eliezer ASKENAZI, en 1854, à Tunis.

- Premier rêve : au milieu de la nuit un vent l'emporte et le jette dans une vallée de fauves et de vampires et l'un d'eux essaie de l'avaler.

Dans la même nuit, il fit un second rêve : il est sur une route inconnue, au bord d'un précipice et tombe.

Le matin au réveil, il alla consulter le rabbin qui lui interpréta ce rêve : "Dieu te montre ton destin, tu tomberas dans le piège du mariage...."

et il en fut ainsi.

Nous retrouvons ici, comme dans la Bible, deux rêves qui se succèdent dans la même nuit et dont le sens se rejoint.

V. LA CONCEPTION DU REVE CHEZ ALMOLI

Schlomo ALMOLI est un des grands auteurs classiques de la Science des rêves. Son oeuvre : "Pitron Halomoth" ou "Science des rêves" encore nommée "Sepher Haahlama" ou "le livre de la guérison" (double sens du mot Halom), est l'une des plus célèbres en matière de rêves. Elle a fait foi pendant de nombreux siècles et continue, aujourd'hui encore, dans certaines communautés juives.

Schlomo Almoli (1490-1542) est un écrivain et grammairien hébraïque, né en Espagne. Il fut médecin et juge à la Cour de Constantinople.
Son ouvrage sur l'interprétation des rêves fut composé en 1537 à Amsterdam et traduit en Judéo-Allemand en 1694.

LE CONTENU DU LIVRE :

"Après l'exil du peuple juif de son pays, la prophétie disparut ainsi que les Urim et Tumin. Il ne reste que les rêves". Mais les rêves, dit l'auteur, faut-il encore savoir les interpréter. Voici la raison pour laquelle cet ouvrage a été écrit : permettre à chacun d'interpréter ses propres rêves. Il est très difficile, dit-il, de faire interpréter les rêves que l'on fait par une personne étrangère, à moins qu'elle n'ait la formation nécessaire.

Dans l'histoire du peuple juif, Almoli dit qu'il existait des classes d'interprètes professionnels qui pratiquaient plusieurs méthodes : l'incubation, la clé des songes et autres. Ils sont critiqués par l'auteur car, dit-il, ils interprètent les dires du malade, sans connaître

sa personnalité ni son passé. Or, une interprétation de rêve ne peut être valable que si elle tient compte de l'histoire du rêveur.

Pour qu'un interprète soit valable, il doit posséder les quatre qualités suivantes :

- Savoir qu'une image en rêve peut symboliser plusieurs sujets possibles.

- Il faut savoir à quelles occupations a vaqué le rêveur la veille, et connaître sa vie privée.

- Il faut savoir distinguer l'important dans le rêve de ce qui ne l'est pas, car non seulement le rêveur oublie au réveil certains détails du rêve qui peuvent avoir leur importance, mais de plus, en le racontant, on modifie encore d'autres détails ; d'où la difficulté de baser une interprétation sur l'histoire du rêve.

- Il leur faut une grande force d'imagination et d'intuition.

Après avoir exposé les qualités demandées à un interprète de rêves, l'auteur explique que vu la complexité de ces qualités, il serait plus utile de respecter les règles qu'il expose dans son ouvrage. Ainsi, chacun a la possibilité d'interpréter ses propres rêves.

Le livre est partagé en deux parties :

1. LES MOYENS ET LES REGLES DONT LE REVEUR DISPOSE POUR COMPRENDRE LE REVE :

Cette première partie comporte cinq chapitres :

A) Les diverses sortes de rêves et leurs différences :

Premier degré : le rêve prophétique : les rêves de Jacob, de Daniel, de Salomon qui ont été qualifiés de 1/60e de la prophétie.

Deuxième degré : le rêve simple : les rêves de Joseph, de Pharaon, d'Abimelech....

Troisième degré : les rêves des faux prophètes

Différences qui existent entre les diverses catégories de rêves :

- le rêve du premier degré apparaît chez les hommes sages et intelligents, alors que les rêves des deuxième et troisième degrés n'apparaissent qu'aux hommes intelligents.

- le rêve prophétique est d'inspiration divine alors que Dieu n'intervient pas dans les autres catégories de rêves.

- le rêve prophétique s'accompagne d'une émotion très forte qui donne l'impression d'être dans un état différent de celui du rêve ou bien de vivre en état de veille. Aucun détail du rêve n'échappe à la mémoire du sujet. Dans les autres cas, l'émotion au réveil est beaucoup moins forte et l'on oublie certains détails du rêve.

- il n'y a pas d'éléments inutiles dans un rêve prophétique comme il y en a dans les autres.

- dans tout rêve prophétique, l'interprétation est inclue, alors que dans les rêves, elle est à rechercher.

- il faut distinguer les "vrais" rêves (deuxième degré) des "faux" rêves (troisième degré) : les vrais rêves

sont les rêves simples c'est-à-dire des rêves faits naturellement au cours de la nuit. Les faux rêves sont les rêves induits par la magie.

De manière générale, il conclut que les rêves prophétiques sont tous justes et prémonitoires. Dans les rêves du deuxième degré, il n'y a pas d'intervention divine mais c'est la personnalité du rêveur qui intervient. Il y a dans ces vrais rêves, mis à part certains éléments inutiles, de nombreuses réalités que nous ne savons malheureusement pas interpréter, ni même y découvrir les points importants.

B) Doit-on croire aux rêves ?

Almoli critique l'importance accordée au rêve dans la destinée du rêveur. Il dit que les chiens qui aboient pendant le sommeil, le font par habitude, tout comme les bébés suçottent pendant la nuit : alors qu'il est évident pour lui que ni les bébés ni les chiens ne rêvent.

Alors se pose la question : pourquoi rêve-t-on pendant le sommeil et non en état de veille ?

L'auteur expose sa théorie sur l'élaboration du rêve : le rêve apparaît au moment de l'affaiblissement de l'intensité de la force matérielle qui se fait parallèlement au renforcement de la force intellectuelle. Le corps, par définition, a une attraction vers les objets matériels et une autre vers les objets intellectuels ; d'où le balancement entre elles, aussi bien en état de veille qu'en état de sommeil.

Almoli nous en donne la preuve : un vieux est plus intelligent qu'un jeune, raison pour laquelle on bénit ses enfants avant la mort.

C) Différence entre un vrai et un faux rêve :

Un faux rêve est un rêve qui apparaît à la suite de la consommation de certains aliments : des poires, du poivre, de la moutarde...

Les vrais rêves sont faits à l'aube, lorsque la digestion est terminée.

Almoli interprète la phrase talmudique : "tous les rêves se réalisent selon l'interprétation qui leur a été donnée ("tous les rêves marchent d'après la bouche" : traduction textuelle). Pour lui, la bouche emprunte sa fonction masticatrice pour distinguer les aliments fins des aliments grossiers. Les rêves de Pharaon et de Nabuchodonozor étaient très clairs car ils ne mangeaient que des mets fins.

D) Le contenu du rêve :

Almoli constate avec amertume l'expansion de la pratique des "questions et réponses du ciel". Pour lui, c'est un "mensonge éveillé". Un homme ne peut en aucun cas induire en rêve ce qu'il veut savoir. Si l'on veut lui communiquer certains évènements pour l'avenir, on les lui indique en rêve par des évènements qui ont eu lieu dans la journée. Ces évènements, dit-il, prennent une signification symbolique prémonitoire.

E) Les trois conditions à connaître avant d'interprêter les rêves :

a) le rêve qui se répète : c'est le même rêve qui vient simplement éclaircir le premier (les rêves de Joseph et les rêves de Pharaon). Ceci, à condition qu'il n'y ait vraiment pas trop de différence entre les deux.

b) le sujet du rêve n'est jamais le rêveur, c'est toujours les sujets qui l'entourent, des personnes de son peuple et de son pays.

c) ce qui est vu en rêve, n'est pas la représentation exacte de sa signification ; ce qui apparaît en rêve est une légende ou une indication qu'il faut comprendre pour pouvoir lui donner un sens valable.

2. LA CLE DES SONGES :

Dans la deuxième partie du livre, Almoli nous donne une clé des songes. C'est la plus complète puisqu'elle est le rassemblement des clés des songes de plusieurs auteurs antérieurs.

La première "clé des songes" est classée par ordre alphabétique. Prenons par exemple la lettre GUIMEL (la troisième lettre), le mot correspondant est Gouf Haadem : le corps humain. Chaque organe représente un élément de l'entourage du rêveur :

- la tête, les reins et le petit doigt signifient le rêveur
- les épaules signifient soeur et frère
- les bras signifient des amis
- la main signifie les serviteurs
- le coeur et le foie signifient un trésor

- les intestins signifient des amis narcissiques (qui s'aiment eux-mêmes)
- le sang signifie or ou argent
- les testicules signifient les fils

En deuxième partie Almoli classe la clé des songes, non par ordre alphabétique, mais par sujets :

- les sujets du monde animal
- les sujets du monde végétal
- .....

Au total, il cite 620 objets dont la signification a été recueillie dans les ouvrages suivants :

- Le Talmud
- Rabbi Hay Gaon
- Daniel Hazadik
- Joseph Hazadik

C'est la clé des songes, la plus complète que nous connaissons. Mais, ajoute l'auteur, et là intervient son originalité, tous ces signes ne sont valables qu'en fonction du lieu, de l'état du rêveur, et des conditions dans lesquelles il a rêvé. Ce qui est également important, dit-il, c'est l'enchaînement des évènements qui ont précédé le rêve. Il faut au moment de l'interprétation, tenir compte de tous les éléments qui "entourent" ce rêve ainsi que les éléments personnels du rêveur ; sinon, toute cette clé des songes n'est plus un élément inconditionnel mais fonctionnel.

Exemple d'une "clé des songes" complète.

Nous ne donnerons que la liste des têtes de chapitre (Portes) qui comprennent chacune une liste de sujets pouvant apparaître en rêve (tirée d'un manuscrit intitulé : "Tefliot-Tchaleel", n° 225 à Jérusalem)

I. - Porte du vin et de l'huile
- Porte des légumes
- Porte des mets (salé, poivré, etc...)
- Porte des fruits d'arbre
- Porte des tonnerres, de la neige et de la pluie
- Porte du vent et de l'orage
- Porte du soleil, de la lune et des étoiles
- Porte de la mort
- Porte de la mer et des piscines
- Porte des bateaux
- Porte de l'argent et de l'or
- Porte des perles
- Porte des chevaux
- Porte des anesses
- Porte du chameau

II. - Porte de la chanson
- Porte du bétail
- Porte du lion et de l'éléphant
- Porte de l'ours, du tigre et du chien
- Porte du chamois
- Porte des femmes et des rapports avec les femmes
- Porte du serpent
- Porte des érudits et de ceux qui prient
- Porte du pigeon et des tourtereaux
- Porte du coq et des poules
- Porte des oiseaux

- Porte de l'aigle
- Porte de la chauve-souris et de l'autruche
- Porte des épices

III. - Porte des oeufs
- Porte des poissons
- Porte du lait et du fromage
- Porte du bain
- Porte des arbres

IV. - Porte des pays, des frontières et des états
- Porte des rois et des ministres
- Porte des habits
- Porte des gens
- Porte des lettres
- Porte du puits.

VI. LA CONCEPTION DU REVE CHEZ ALMOSNINO

Le second auteur classique des rêves après Almoli fut ALMOSNINO.

Almosnino est né en 1516 à Constantinople.

Il fut Grand Rabbin de Salonique, philosophe et historien. Il a traduit les oeuvres de Platon et les a commentées.

Son grand ouvrage "Regimiento de la vida" est un ouvrage concernant la morale et les principes de la vie vus à travers le Judaïsme. Sur la demande de Don Joseph Nassi, il écrivit à la fin de son ouvrage un chapitre concernant les rêves, intitulé : "Le livre des rêves". Ce livre a été composé en Ladino : judéo-espagnol écrit en lettres hébraïques.

Le livre est partagé en trois parties précédées d'une introduction dans laquelle nous trouvons plusieurs définitions et principes de base.

L'INTRODUCTION :

Dans cet ouvrage, l'auteur essayera de donner des explications rationnelles au phénomène du rêve et du sommeil et d'interpréter certains rêves cités par la Bible et le Talmud sans nier le rôle attribué à Dieu dans l'induction du rêve. Cette influence d'inspiration divine n'est réservée qu'à une certaine catégorie de personnes dont les prophètes font partie.

QU'EST-CE QUE LE SOMMEIL ?

L'"anima" (âme) de l'homme a quatre façons d'être qui sont les quatre stades d'évolution à partir du moment où un objet se présente aux sens extérieurs (organes sensoriels : vue, ouïe, toucher...) qui servent à la compréhension des objets.

A. L'être de la chose : la représentation de l'objet, par les sens extérieurs, précède l'appréhension des trois dimensions de l'objet dans l'espace.

B. L'impression de la chose : après la représentation par les sens extérieurs, ladite forme ou figure s'imprime dans la vue et le dire dans l'ouïe. (La localisation cérébrale n'étant pas précisée par l'auteur).

C. L'enregistrement de la chose : après la disparition de la sensation, la forme ou le dire enregistrés s'impriment et sont gardés dans l'âme.

Pour les philosophes, ils font partie de la matière, donc distincts de l'imagination.

Pour les médecins, ils s'impriment dans l'équivalent de l'image et en font partie.

D. La forme substancielle de la chose : c'est la compréhension qui intervient pour l'interception de l'image séparant la forme de la matière. La forme gardée reste en rapport avec la compréhension.

L'âme est le lieu où se font toutes les opérations de la compréhension pour intercepter des sensations utilisées plus tard par l'imagination dans le travail d'élaboration du rêve.

Le sommeil vient, pour le philosophe par l'intermédiaire du coeur et pour les médecins, par l'action du cerveau. Quel que soit le mécanisme qui induit le sommeil, il y a recueillement des esprits, avec coupure de l'action de la vue et diminution de l'action de l'ouïe. L'âme reste alors inoccupée par leurs opérations. "Su intendimiento istava kieto i disocupado de la obra istirior de los sentidos".

Voici pourquoi nos sages ont dit que le sommeil est égal à un soixantième de la mort. Le nombre 60 ne doit pas être utilisé avec la même exactitude que les astrologues pour qui un degré = 60 minutes. Le chiffre 60 a été choisi parce qu'il est divisible par un très grand nombre de chiffres (2, 3, 4, 5, 6, 10, 12, 15, 20, 30, 60).

Si par définition, le sommeil est l'état pendant lequel l'âme est inoccupée des sens extérieurs, il existe un état intermédiaire entre la veille et le sommeil. C'est un état au cours duquel se produit une diminution du seuil de vigilance des sens extérieurs qui permet à l'imagination de faire apparaître comme en rêve des formes imaginatives de l'âme, à partir des formes et figures imprimées dans l'imagination. Ceci est à l'origine de l'apparition des fantômes que les masses populaires qualifient de démons.

Les rêves et leur signification :

On peut partager les rêves en trois genres :

I. Les rêves simples et incertains :

On les divise en trois espèces :

1) Les songes incertains ("inciertos") provoqués par des agents extérieurs :

A) les songes provoqués par la disposition particulière du rêveur ou par quelques "qualités" étranges, actives ou passives, qui altèrent le corps du sujet. Comme par exemple la chaleur ou le froid.
Le mécanisme d'action de ces agents extérieurs se fait par l'intermédiaire des sens. Un oeil rouge verra tout objet rouge, nous dit l'auteur ; une langue qui, par mauvais fonctionnement de ses sens, ne peut transmettre que le goût amer, trouvera tout aliment amer. Or, le froid et la chaleur transmis par la sensibilité cutanée, communiquent ces sensations au cerveau et obligent l'imagination qui compose les figures du rêve, à produire une scène où le rêveur se voit dans un bain s'il fait chaud ou dans la neige s'il fait froid. Au cours de son existence, le sujet a dû vivre de telles scènes et il a conservé l'impression ressentie dans ce que l'auteur appelle "la fantaisie" (terme expliqué plus loin). Or, la scène du rêve est constituée par l'interaction de l'imagination et de la fantaisie. Il arrive parfois que le sujet rêve, par le même mécanisme, d'une scène contraire à la sensation désagréable émise, ceci correspondrait au - désir - du sujet. "Al dizéo del ombré".

B) Pendant le sommeil, les sens du toucher et de l'ouïe gardent un seuil de sensibilité suffisant car, si

l'on parle à proximité d'un sujet qui dort, l'imagination compose des images à partir de la réalité ambiante, intégrant ces sensations dans un rêve.
En somme, ce sont des rêves au cours desquels l'âme représente des images ou figures cohérentes correspondant à des sensations extérieures.
Or, ces songes sont incertains et variables car ils sont provoqués par des agents qui altèrent l'intégrité corporelle au cours du sommeil. On ne peut nullement juger à travers ces songes quels sont les éléments vrais et certains.

2) Songes incertains provoqués par les restes diurnes :

Ce sont des rêves induits par les différentes idées dont l'âme a été préoccupée pendant l'état de veille.

Pendant le sommeil, au moment où les sens extérieurs ne gênent pas l'action de l'imagination, les pensées apparaissent imagées avec plus de vigueur et de force.
Si pendant la journée, le sujet a ressenti de l'admiration ou de la crainte très intensivement, l'imagination le transmet la nuit, en rêve, sous forme de figures.
Ainsi les gens peureux rêvent qu'ils sont poursuivis par l'objet terrorisant. Les individus qui, durant la journée, sont restés en admiration devant un objet, une parole ou un discours, rêvent de cela la nuit. Ce sont les sens extérieurs qui transmettent pendant la journée ces sensations à l'imagination, où s'effectue une imprégnation qui permet la remémoration en rêve. Ce serait pour cette raison que les frères de Joseph, prétendant que ses rêves étaient à l'image de ses pensées diurnes et de ses fantaisies fantasmées, lui en ont tenu rigueur et l'ont surnommé "Maître des songes".

3) Les songes que font les hommes simples d'esprit

L'auteur les qualifient de "sujets d'intelligence vile". Ces sujets ont une intelligence peu exercée à la spéculation, tout en étant sains d'esprit. Ils ont peu de compréhension pour créer des formes et figures imaginaires de manière intelligible et suivie. Car leur imagination agit, pendant le sommeil, sans la collaboration de la compréhension et de la raison. Ces rêves ne peuvent avoir aucune signification véritable puisque l'imagination donne libre cours à la création de formes et figures.

II. Les rêves simples de signification certaine

Ces rêves apparaissent chez des gens intelligents, silencieux et calmes et font toujours suite aux pensées diurnes. La certitude du rêve est amenée par la compréhension et la raison des sujets.

Mécanisme d'apparition et de composition du rêve vrai :

Durant la journée, l'homme contemple et spécule grâce à son intelligence et par l'action des ses sens extérieurs. Or, il agit en fonction de l'ordre commun, de l'obligation prudente et du jugement.
Pendant le sommeil, l'âme dépourvue de l'action de ses sens extérieurs continue à spéculer silencieusement, grâce à sa comprehension et son imagination qui transforment matériellement en figures et images les éléments que possède la "fantaisie". Or, la "fantaisie" est le lieu où s'impriment et sont gardés les faits acquis par les sens extérieurs. Le travail du rêve consisterait donc "à transformer, par l'imagination, en figures conformes mais souvent incohérentes des souvenirs gardés dans la fantaisie". L'imagination peut confondre un souvenir avec un autre, d'où l'incohérence des images.

"L'imagination pendant le sommeil, applique en figures imaginatives et cherche à transformer en formes convenables ce que la compréhension détermine à partir de toutes les espèces gardées dans la fantaisie qui sont oubliées depuis très longtemps".

C'est pour cette raison que les souvenirs oubliés apparaissent sous forme de figures composées, transposées et différentes de ce qu'elles étaient à l'origine.
L'imagination puise toujours son matériel, pour la constitution d'un rêve, dans les éléments conservés dans la fantaisie. Elle les mélange, les modèle et construit la scène qui apparaît en rêve.

Pour illustrer ce mécanisme d'élaboration du rêve, l'auteur fait appel au miroir.
Quand nous voulons voir une lésion située sur la face postérieure du crâne, nous prenons un premier miroir que nous tenons derrière la tête, puis un second miroir en face du premier afin de voir la lésion. De même dans l'âme du rêveur, les figures du rêve composées par l'imagination représentent le second miroir à partir duquel il faut interpréter le rêve. Ces images sont le reflet du premier miroir qui est la fantaisie et qui relate les souvenirs du rêveur. Le travail de l'interprète consisterait donc à démasquer ce jeu de miroirs afin de trouver la véritable signification du rêve.

L'interprétation des rêves

Le travail de l'interprète consiste à rechercher la signification du rêve en découvrant les causes qui ont amené l'imagination du rêveur à présenter telles ou telles figures imaginatives.

L'interprète doit avoir des qualités morales : il doit être sage, prudent, posséder une bonne estimation et une expérience. Il doit pouvoir juger le rêve en fonction des qualités du rêveur.

Le Talmud nous dit qu'il y avait à Jérusalem vingt-quatre interprètes du rêve, alors que dans aucune autre ville il n'y en avait autant. L'auteur attribue cela à la grande concentration de sages, de savants et d'hommes expérimentés en matière d'interprétation de rêves à Jérusalem.
Ces interprètes avaient comme principes essentiels d'interprétation qu'un rêve se juge en fonction du rêveur et qu'un même rêve fait à deux moments différents de la vie d'un sujet peut avoir deux interprétations différentes.

Le Talmud rapporte le songe d'un homme qui a rêvé que les poutres -"vigas"- de sa maison se brisaient. Venant raconter ce rêve à un interprète, il eut la réponse suivante : "Ta femme accouchera d'un fils" (Massechet "Brachot" Chapitre "Haroeh").

Peu de temps après, sa femme mit au monde un fils.
De nombreuses personnes, nous dit l'auteur, pourraient tirer de ce rêve une règle générale d'interprétation pour un rêve similaire. Or ce même rêve peut être fait par un célibataire ou par un homme ne désirant pas avoir de fils, et ce rêve fait par la même personne à un moment où sa femme ne serait pas enceinte pourrait avoir une interprétation différente.
L'interprète qui a interprété ce rêve dans le Talmud, a tenu compte de plusieurs facteurs avant de se prononcer. Il a demandé au rêveur sa situation familiale, quelles étaient ses impressions à propos du sujet rêvé, quel était son pronostic pour la naissance et quels en étaient les motifs. Partant du principe que pendant le sommeil, l'imagination du sujet transpose les choses que la compréhension

détermine en figures imaginatives par l'intermédiaire des souvenirs gardés dans la fantaisie, il a conclu :

"la structure des membres de l'homme est à l'image des poutres d'une fabrique, une partie étant enchaînée à l'autre".

Sachant que les douleurs de la femme qui accouche d'un garçon sont plus fortes que les douleurs ressenties pour la venue au monde d'une fille, le rêveur a dû imaginer que l'acuité des douleurs pour la naissance d'un garçon peut amener à une désarticulation des membres de la femme. Ce qui explique l'interprétation :

"ta femme accouchera d'un garçon"

Dans la fantaisie du rêveur se trouvaient d'une part, les souvenirs relatifs à la douleur au moment de l'accouchement et d'autre part, la notion comparative par l'intermédiaire de la compréhension des membres à l'interpénétration des poutres qui soutiennent une fabrique.
L'imagination a transposé une notion par une autre et il en a résulté le rêve fait par le sujet.
L'auteur ajoute qu'un facteur indiscutable a joué en faveur de l'interprète : son expérience. Avec la pratique, l'interprète acquiert une compréhension et une prudence qui lui permettent de mieux connaître la signification des rêves. Tel le paysan qui peut prévoir un orage à partir de quelques éléments ignorés par des profanes.
Car l'imagination, conclut l'auteur, transpose de nombreuses fois sous les mêmes formes ce que la compréhension veut déterminer. La transposition fait acte de métaphore.

III. <u>Les rêves simples, d'inspiration ou d'influence divine</u>.

Les rêves prophétiques sont inclus dans cette

catégorie. Dieu a transmis à travers ces rêves ce qu'il faudrait faire dans le monde, pour éviter les malheurs de son peuple ainsi que les obstacles.

Ce troisième genre de rêves est divisé en deux différentes espèces :

1. Les rêves d'inspiration divine

Ce sont des rêves qui sont apparus à un homme qui n'est pas forcément disposé à recevoir ou à émettre une influence divine. Ces rêves peuvent apparaître parmi d'autres rêves simples chez la même personne. Dieu exprime, à travers ces rêves, une simple volonté de mission occulte. On peut inclure dans cette catégorie de rêves, ceux d'Abimelech et de Laban. Le premier avait comme but de libérer la femme d'Abraham des mains d'Abimelech et le second de venir en aide à Jacob.

a) la différence qu'on peut noter entre les rêves d'inspiration divine et les rêves précédents est que dans ces rêves, Dieu n'intervient pas par des figures imaginatives pour démontrer au rêveur qu'il n'est pas mis en cause dans ce rêve.
Le message est directement transmis sans symbolisme.
(v. page 18)

Exemple :
Le rêve de Pharaon :

"Et dans mon rêve, je vis 7 vaches...." (Génèse 41)

Comment est-il possible, demande l'auteur, que parmi les nombreux savants et interprètes au service de Pharaon, aucun n'ait pu interpréter ce rêve simple ?

Nos sages disent que les interprètes de Pharaon lui ont donné l'interprétation suivante :

"les sept grosses vaches signifient : tu auras sept filles, les sept vaches maigres signifient : sept filles tu enterreras".

Ces interprètes, nous dit l'auteur, pensaient qu'il s'agissait d'un rêve simple et naturel. Sachant que l'imagination transpose la détermination de la compréhension en figures imaginatives et qu'on ne voit jamais en rêve l'image exacte de sa signification, ils ont cherché une interprétation détournée.

Quatre raisons ont poussé Pharaon à écouter un autre interprète :

- Pharaon n'était pas satisfait de l'interprétation donnée.

- L'échanson a attendu la fin du rêve pour parler à Pharaon de l'existence de Joseph en prenant le risque de rappeler au roi son délit. L'échanson a également senti que ce rêve ne ressemblait pas aux rêves simples et naturels et il a constaté la similitude de ce rêve avec le sien et celui du panetier.

- Pharaon n'avait jamais fait un rêve aussi réglé et ordonné, contrairement aux rêves naturels variables et moins cohérents.

-Pharaon a fait un second rêve dans la même nuit qui venait signer la véracité de sa signification.

Pharaon demanda donc à ce qu'on cherchât Joseph immédiatement et il lui raconta ses rêves. Joseph lui répondit : "C'est Dieu qui interprète...", ce qui exclut le rôle de l'imagination dans l'élaboration de ces rêves et qui classe ce rêve dans les rêves d'inspiration divine.
Puis, il explique que contrairement aux interprétations données par les différents savants, le rêve des vaches et celui des épis de blé ont la même signification :

"les vaches maigres mangent les vaches grosses, c'est-à-dire qu'elles en ont besoin pour leur propre existence. Il y aura sept ans d'abondance pendant lesquels il faudra faire des réserves pour les sept années de famine."

b) Différence entre les rêves d'inspiration divine et les rêves prophétiques :

Ici, les rêves peuvent se mêler à d'autres rêves simples faits par le même rêveur, alors que les rêves prophétiques sont purs et d'inspiration divine.

Exemple :
La Bible nous dit : "Et Dieu dit à Abimelech en REVE..."(Gen.21) Or, Dieu a toujours parlé en rêve ; pourquoi le texte l'a-t-il précisé ? "Il voulait signifier" nous dit l'auteur "que parmi d'autres rêves simples que fit Abimelech dans la nuit, Dieu est intervenu une seule fois pour lui parler".

2. Les rêves prophétiques :

Ces rêves apparaissent chez des hommes dont l'âme est conditionnée par Dieu. Le prophète ne fait pas intervenir sa propre imagination dans l'interprétation du rêve. Les rêves se manifestent par des figures très proches de la véritable signification, sauf la prophétie de Moïse qui était différente de celle des autres par son degré de prophétie (voir Maïmonide).

Dans tous les rêves prophétiques, il y a une intervention de l'imagination du prophète dans l'élaboration du rêve mais d'une manière très minime et dont l'intensité varie selon la valeur du prophète. Les qualités de tel rêveur étant comme nous l'avons dit la disposition et la perfection induits par la volonté de Dieu.

L'auteur en conclut qu'il ne peut y avoir de prophétie hors d'Israël.

TROISIEME PARTIE :

ACTUALITE DE LA TRADITION

I. LA PLACE DU RÊVE DANS LA TRADITION JUIVE

A la lumière des ouvrages cités dans ce travail, nous avons pu étudier la place qu'occupe le rêve dans la tradition juive.

En plus des livres consacrés entièrement aux rêves et à leur interprétation, la plupart des autres ouvrages canoniques juifs traitent du rêve. Ce sujet a toujours préoccupé les savants et les chefs spirituels du judaïsme classique.

Nous trouvons dans la Bible, plusieurs passages concernant les rêves et leur interprétation. Ces rêves surviennent toujours à un moment crucial de l'histoire du peuple juif. C'est dans un état quasi-onirique : "Le soleil étant sur son déclin, une torpeur s'empara d'Abram, tandis qu'une angoisse sombre, profonde, pesait sur lui" (Genèse 15, 12) qu'Abram fut adopté par Dieu et symboliquement tout le peuple juif avec lui, à travers "l'alliance entre les animaux partagés" (Genèse 15, 10).
A plusieurs reprises, le rêve ou ses interprètes sont présentés comme un moment du sauvetage lors d'une des nombreuses persécutions. Ce fut le cas de Joseph en Egypte et de Daniel en Chaldée.

Dans le but de préserver le peuple juif de toute pratique polythéiste où le rêve aurait pu être interprété comme un acte magique ou nécromantique, la Bible a attribué l'induction du rêve ainsi que son caractère "prémonitoire" à Dieu.
Pour la cristallisation d'une entité monothéiste, il était nécessaire en un premier temps d'attribuer une fonction aussi importante, préoccupante et angoissante pour l'homme à Dieu. Si la notion du rêve, dans l'antiquité, était rattachée à une production de la nuit ou était en

rapport avec la mort, dans le judaïsme, elle est directement liée à la vie du sujet, tant à sa biographie qu'à ses préoccupations quotidiennes. Cette notion de rattachement du rêve à l'existence du sujet se retrouve dans les rêves de Joseph. Ce sont les thèmes de la rivalité fraternelle, de la position du rêveur au sein de sa famille qui apparaissent dans les premiers rêves. Certes, la Bible semble indiquer dans ces rêves la marque divine et la dimension de prédiction qui lui appartient. Mais toute la biographie de Joseph, telle qu'elle nous est transmise, n'éclaire-t-elle point et avec quelle évidence, tout ce réseau de désirs qui se révèle dans ces rêves ? Que le père de Joseph ait réalisé le désir de sa mère, qui en douterait ? Ce désir de Rebecca est magnifiquement exprimé dans la bénédiction d'Isaac :

"Que des nations tombent à tes pieds ! Sois le chef de tes frères et que les fils de ta mère se proternent devant toi !" (Genèse 27, 29).

Et rien ne manque au psychanalyste qui chercherait à situer les origines du désir de Joseph : il continue à être le représentant phallique de sa grand'mère comme le fut son père. Ce qui explique sa vertu devant les assauts de la femme de Potyphar.

La Bible semble insister sur l'aspect prémonitoire, mais en fait, elle ne fait que raccourcir le cheminement psychanalytique qui expliquerait la possibilité d'une prévision future par la connaissance des évènements passés.

On note une évolution progressive de la conception du rêve à partir de la Bible jusqu'à nos jours, à travers les ouvrages que nous avons étudiés. On remarque d'une part,

l'évolution des idées sur l'induction des rêves et sur les facteurs déterminants d'autre part, sur la place que Dieu occupe dans l'induction et l'interprétation. Les ouvrages en la matière ont été très souvent écrits par des rabbins des chefs religieux de communautés. Leurs convictions et pratiques religieuses ne les ont pas empêchés d'évoluer à partir de la conception du rêve dans la Bible jusqu'à la théorie émise par Almosnino, en passant par le Talmud, Maïmonide et Almoli. La science des rêves a pu se développer en gardant une conception de Dieu qui se veut interprétative. Dans la Bible, tout le mécanisme du rêve est entièrement attribué à Dieu, mais par contre dans le Talmud, on trouve l'installation d'interprètes de rêves spécialisés au sein d'Israël et les interprétations sont liées à la personnalité du sujet.

L'état d'âme du sujet est largement étudié dans les textes mystiques juifs et nous constatons qu'une place bien plus grande est accordée aux facteurs personnels et à l'intérêt que le sujet porte à la connaissance de soi. La notion de culpabilité apparaît. Parrallèlement à ce recentrage sur l'homme, la conception de Dieu évolue. Les mystiques ayant montré l'infranchissable distance qui sépare Dieu des hommes, le rêve ne pouvait plus être une émanation de Dieu, mais devenait une production du sujet lui-même. En même temps, s'impose la nécessité de l'interprète. Le rêve s'établit dans la dimension du dialogue. Il est adressé à l'autre :

"Un rêve non interprété est comme une lettre non lue" (Tal. Bab. Mas. Ber.).

On voit les vicissitudes de cet autre qui passe de Dieu à l'interprète et au psychanalyste, son dernier avatar.

Dans les ouvrages antérieurs, les auteurs distinguent nettement les rêves émanant de la personnalité du rêveur, des rêves d'influence d vine. Non seulement Dieu n'est plus l'inducteur et l'interprète unique de rêves, mais les rêves bibliques trouvent également des interprétations rationnelles et scientifiques. A côté d'une clé des songes admise par la majorité des auteurs pour l'interprétation populaire des rêves, apparaissent des conceptions en matière de rêves et d'interprétations dont quelques unes conservent de nos jours tout leur intérêt.

Nous nous permettons de développer quelque peu ce qui apparaît dans les textes analysés comme une véritable découverte ; l'importance de la sexualité dans les rêves.

II. REVES ET SEXUALITE

Dans les différents exemples de rêves que nous avons étudiés dans ce travail, la composante sexuelle apparaît fréquemment soit dans le contenu du rêve, soit dans son interprétation.

Dans le Talmud, nous trouvons dans la "clé des songes" par exemple :

"Celui qui rêve d'avoir couché avec sa mère, aura la compréhension, car il est dit..." (Tal. Bab. Mas. Ber. ch. "Haroeh" 55 b).

Plus tard, chez Rabbi PTAYA, plusieurs rêves ont permis d'établir des interprétations du domaine "des relations entre l'homme et la femme".

Non seulement le contenu manifeste des récits de rêves racontés, est à sujet sexuel, mais une symbolique sexuelle apparaît dans l'interprétation des rêves à contenu apparemment banal, comme chez Almosnino par exemple.

Ces exemples montrent l'intérêt du rêveur et des interprètes pour la chose sexuelle. Cette considération paraîtra banale ; mais c'est cette banalité qui en constitue toute l'importance. Que nous puissions ne pas être frappés ou dépaysés par des textes remontant à cinq siècles... ou à plusieurs millénaires ne peut pas signifier autre chose que l'actualité, la modernité même de ces textes.

En effet, le judaïsme n'a jamais fait un tabou de la question sexuelle.

Contrairement à la conception de la sexualité dans certaines religions qui veut que cette question soit rattachée au mal et au péché, contrairement à la gêne et au mystère qui entourent cette notion par l'absence de textes traitant ce sujet, dans la tradition juive, le sexe, le plaisir et la jouissance ne sont pas frappés d'interdit. Ils sont codifiés certes, mais rejeter l'activité sexuelle est une infraction à la loi.

Dans l'Ecclésiaste nous trouvons déjà :

"Jouis de la vie avec la femme que tu aimes, tous les jours de l'existence éphémère qu'on t'accorde sous le soleil, oui de ton existence fugitive ; car c'est là ta meilleure part dans la vie et dans le labeur que tu t'imposes sous le soleil" (9, 9).

C'est dans le "Shoulhan-Arouh", le code de la loi quotidienne juive, ainsi que chez Maïmonide dans le "Michné-Torah", texte d'exégèse et d'application pratique que nous trouvons les lois qui régissent les relations conjugales au sein de la famille juive. Ces lois sont également longuement discutées, expliquées et interprétées dans plusieurs chapitres du Talmud.

Non seulement ces règles religieuses parlent franchement des rapports mais elles en codifient la fréquence. Elles ne se bornent pas à la reproduction mais exigent le plaisir et le plaisir partagé.

Dans la "Ketoubah", contrat de mariage, l'homme s'engage à assumer dix obligations envers sa femme dont trois ont été dictées par la Bible : il doit la nourrir, l'habiller, et avoir des rapports sexuels réguliers.

Hormis douze jours dans le mois dont cinq correspondent au cycle et les sept suivants à la période de "Tahara", c'est-à-dire pureté, les rapports sexuels sont permis. Leur fréquence est dictée par le désir des époux mais un minimum est imposé au mari en fonction de la profession qu'il exerce. L'homme qui refuse d'avoir des relations sexuelles avec sa femme, viole la loi. Sa femme peut obtenir le droit de divorce. De même, la femme qui refuse par entêtement, est qualifiée de rebelle, le divorce est prononcé, après plusieurs avertissements et un an d'attente, aux torts de la femme.

Néanmoins l'excès est proscrit, et c'est en une phrase que les sages ont résumé l'équilibre qui doit exister dans la fréquence des rapports sexuels :

"L'instinct sexuel est saturé lorsqu'on le laisse affamé, il est affamé lorsqu'on le rassasie".

En insistant sur la nécessité d'assurer une vie harmonieuse, en interdisant l'homosexualité, la masturbation, le coït interrompu et les relations extra-conjugales, la religion juive évite le mystère et la gêne. La sexualité a été certes codifiée et vue sous l'angle de la religion et de l'observation de la loi mais comme tous les autres sujets concernant le comportement humain et ses penchants elle a été largement traitée, discutée, interprétée.

Il faudra attendre FREUD pour que la sexualité retrouve droit de cité dans la Science en général, et la Science des rêves en particulier.
C'est dans la "Traumdeutung" que Freud nous expose sa théorie sur le rêve. Le rêve, nous dit-il, est une formation de l'inconscient qui vient satisfaire un désir. Chez les gens normaux, l'objet du désir est le plus souvent

sexuel.

"Il n'y a pas de tendance qui ait été, depuis l'enfance aussi souvent comprimée que la tendance sexuelle dans toute ses composantes" (Traumdeutung).

Freud cite de nombreux objets ou personnages qui, apparus dans le contenu manifeste, traduisent une symbolique sexuelle de la pensée latente. Mais il refuse l'équivalence des interprétations données dans la "Traumdeutung" avec une clé des songes, car dit-il :

"Il est fréquent qu'un objet symbolique apparaissant dans le contenu du rêve doive être interprété dans un sens propre, d'autres fois un rêveur prendra force à des éléments de souvenirs particuliers, toutes sortes d'objets qui ordinairement ne sont pas utilisés ainsi comme symboles sexuels. Quand il aura le choix entre plusieurs symboles, il se décidera pour celui que des relations particulières rattachent à ses pensées, il y a donc une motivation individuelle ajoutée à la règle générale" (ibid. "psychologie du processus du rêve).

Est-ce cela qu'entendait Almosnino dans : "El regimiento de la vida" lorsqu'il écrivit "un rêve se juge en fonction du rêveur et un même rêve fait par des personnes différentes n'implique pas obligatoirement la même interprétation".

La véritable personnalité de l'homme dans toute sa différence, est le sujet du refoulement, c'est-à-dire le sujet de l'inconscient. Et comme nous dit Freud:

"La théorie du refoulement est la pierre d'angle sur quoi repose tout l'édifice de la psychanalyse" (Ibid.).

III. LE DESIR DANS LA TRADITION JUIVE

La notion du désir se trouve développée chez Maïmonide, dans le "Guide des Egarés" (IIè partie, chap. 4). Le désir est la faculté de se mouvoir vers une chose conçue". Le désir est défini par l'auteur comme étant à la base de toute motilité. La notion de "motilité" étant prise ici dans le sens physique et psychique du terme. Il appelle la motilité physique : "le mouvement" et la motilité psychique : "l'intellect de la conception". Si Maïmonide développe la conception du désir c'est pour arriver à expliquer le mécanisme d'apparition du rêve : en état de veille, nous dit l'auteur, par l'intermédiaire des organes sensoriels (vue, ouïe, toucher...) un désir est suscité chez l'homme pour un objet perçu. Du fait que cet objet ait été désiré, il est gardé avec d'autres souvenirs passés dans ce que l'auteur appelle "les chimères". Pendant le sommeil, l'objet désiré en état de veille réapparait en rêve. C'est "l'imagination" du sujet qui se préoccupe de garder ce souvenir et de le faire réapparaître en rêve.
Ainsi pour qu'une image puisse paraître en rêve, il faut qu'elle ait été désirée par le sujet à un moment quelconque dans le passé.

Plus tard, dans le "Livre des dévots", nous trouvons à propos des rêves, une division des rêves en deux catégories.
La première étant les rêves que le rêveur fait sur des sujets auxquels il n'a jamais pensé auparavant.
La seconde étant les rêves qu'il a fait à propos de sujets auxquels il a déjà pensé.
Les rêves de la deuxième catégorie, nous dit l'auteur, se font en fonction du désir du rêveur : "Ces rêves viennent

selon ce que le rêveur veut voir. Si un homme désire une certaine femme, il rêve qu'il la possède". Contrairement à lapremière catégorie ces rêves sont qualifiés par l'auteur comme étant "vrais et valables". Le sujet sur lequel a médité l'homme en état de veille et qui ait apparu en rêve, ne doit pas obligatoirement se situer à la veille du rêve. Il a pu exister à un moment quelconque dans la vie du rêveur.

On est tenté de rapprocher les raisonnements de Maïmonide de certaines considérations métapsychologiques de Freud. Les deux penseurs sont gênés par la prématuration de leurs découvertes ou de leurs intuitions et ne disposent pour l'exprimer que d'un langage philosophique conforme à la pensée de leur époque. C'est ainsi que dans "La Psychologie des processus du rêve", Freud nous donne les fondements métapsychologiques sur lesquels est basée sa théorie du désir.

D'après Freud, l'appareil psychique tend, dans un premier stade, à se maintenir le plus possible à l'abri des excitations : c'est pourquoi sa première structure a été celle d'un appareil réflexe. Puis les grands besoins du corps apparaissent. Cette excitation provoquée par le besoin interne, cherche une issue dans la motilité. Mais il ne peut y avoir de changement que lorsqu'on acquiert l'expérience de l'apaisement qui met fin à l'excitation interne.

"Un élément essentiel de cette expérience, c'est l'apparition d'une certaine perception dont l'image restera associée dans la mémoire au souvenir de l'excitation du besoin. Dès que le besoin se représentera, il y aura grâce à la relation établie, déclenchement d'un mouvement psychique qui occupera à nouveau l'image de cette perception elle-même, c'est-à-dire

reconstituera la situation du premier apaisement. C'est ce mouvement que nous appelons désir ; la réapparition de la perception est la satisfaction du désir et la "complète occupation" de la perception par l'excitation du besoin est le chemin le plus court vers l'accomplissement du désir" (Psychologie des processus du rêve, 1ère édition, p. 463). Cette première activité psychique tend donc vers une "identité de perception", c'est-à-dire vers la répétition de cette perception à laquelle est liée l'apaisement du besoin. Plus tard, c'est la pensée et les mouvements qui permettront le rétablissement de l'identité de perception à partir de l'image-souvenir, par les objets du monde extérieur. On acquiert progressivement le contrôle de la vie instinctive par l'activité intellectuelle, on renonce au maintien de désirs aussi intenses que ceux de l'enfant parce qu'ils semblent vains.
La pensée remplace le désir hallucinatoire et le rêve n'est que l'accomplissement du désir, puisque seul le désir peut pousser l'appareil psychique au travail. Le rêve conserve donc un exemple du mode de travail primitif de l'appareil psychique. Mais il existe encore d'autres formes de satisfactions anormales de désirs autres que le rêve, c'est pourquoi Freud condense la théorie de tous les symptômes pathologiques en un seul principe :

"Une partie du symptôme correspond à la satisfaction inconsciente du désir une autre à la réaction contre celle-ci" (Ibid.)

Il nous rappelle ce que Huglings JACKSON avait dit :

"Find out all about dreams and you will have found out all about insanity" (Découvrez tout à propos des rêves et vous aurez tout découvert de la folie).

Pouvons-nous faire le rapprochement entre cette conception

du rêve et celle du Talmud qui veut que le rêve soit un des six moyens de guérison ?

Rappelons que la racine du verbe rêver en hébreu -HALOM-, signifie également guérir.

Chez l'enfant nous dit FREUD, les rêves ne sont pas défigurés, le rêve est un désir de la veille non assouvi et non refoulé. Nous avons déjà trouvé cette différence entre les rêves chez l'adulte et les rêves chez l'enfant, dans la conception du rêve selon Rabbi BAHYAY :

"Les enfants n'ont pas d'intelligence et sont incapables à l'état de veille de raisonner et d'enregistrer dans leur imagination tous leurs sentiments. Ainsi, tout ce que leur force imaginative a conçu à l'état de veille leur apparaît semblable pendant le sommeil d'où toute la similitude entre le vécu et le rêvé chez l'enfant" ("Hahalom" 1180).

IV. L'INTERPRETATION DES REVES DANS LA TRADITION JUIVE

Dans l'interprétation du rêve, afin d'arriver à comprendre quelles étaient les représentations inconscientes qui, à travers les éléments indifférents ont permis la formation du rêve, l'interprète combine deux techniques. La première demande à l'interprète de tenir compte des associations faites par le rêveur sur les différents éléments du rêve, la seconde suppléant par la connaissance des symboles de l'interprétation. Tous les ouvrages traitant des rêves et de leur interprétation dans la tradition juive accordent une grande place à l'interprète.

La personnalité de l'interprète est importante dans sa qualification. La majorité des interprètes que nous trouvons cités dans les différents ouvrages, voire même la quasi-totalité sont des rabbins et des chefs de cercles d'études juives. Ceci implique une sagesse, une moralité, une pratique religieuse et un contact humain, sans défaut. Les interprètes que nous cite le Talmud dans le chapitre "Haroch", sont tous des chefs spirituels de l'époque, connus pour leur vertu, leur érudition, leur expérience et leur pureté d'âme. Rappelons le passage qui raconte qu'une femme est venue un jour chez Rabbi Yohanan (voir page 38) et la troisième fois son rêve a été interprété par un de ses disciples :

"Malheureux," s'écria Rabbi Johanan, "vous avez tué cet homme. N'est-il pas écrit : comme il nous expliqua, ainsi fut". Et Rabbi Johanan conclut : "Tout songe ne vaut que par l'interprétation qu'on en donne".

Ainsi, nous voyons que le titre d'interprète n'était accordé qu'à certaines personnes qualifiées. "Il y avait vingt quatre interprètes à Jérusalem" dit le Talmud "et à Jérusalem

plus qu'ailleurs en Israël" ajoute Almosnino "car Jérusalem était le centre de la morale religieuse, de l'observation de la loi où séjournaient les hommes les plus qualifiés de l'époque". Almosnino ajoute une qualité supplémentaire à celles citées dans le Talmud, il s'agit de l'expérience. L'interprète doit avoir entendu de nombreuses interprétations, probablement de ses maîtres, avant d'interpréter tout seul. Ainsi est introduite la notion de formation d'interprètes, venant probablement s'ajouter à la qualité de rabbin, ayant déjà elle-même, de nombreuses exigences en matière de "pureté".

Peut-on faire un parallélisme entre les qualités exigées à l'interprète dans la tradition juive et celles de la formation du psychanalyste ?

Rappelons la comparaison de l'analyste et de l'alchimiste quidoit être "pur" faite par J. LACAN dans le séminaire sur "Les fondements de la psychanalyse du 15-1-1964".

Après avoir vu les qualités nécessaires à l'interprète, voyons les autres éléments indispensables à l'interprétation des rêves dans la tradition juive.

A côté d'une clé des songes indiquant la symbolique des images vues en rêve, la personnalité du rêveur et ses liens avec l'interprète jouent un grand rôle.

Exemple :

Le rêve interprété par Rabbi PTAYA (voir page 76) :

"Un érudit rêve un vendredi soir alors qu'il étudiait... je lui donnais une interprétation simple de son rêve mais il ne se calma point... ce vendredi soir tu dormais seul..."

Dans ce rêve, l'interprète distingue deux niveaux d'interprétation, l'un est l'interprétation simple basée sur le contenu manifeste en rapport avec "la clé des songes" et l'autre plus profond qui cherche la motivation profonde du rêveur.
Dans ce rêve précis, le rêveur désirait avoir des rapports sexuels avec sa femme.

Comment parvient-on en général, à la découverte de cette motivation ?

C'est Almosnino, dans son traité sur les rêves qui nous le dit :

"Le travail de l'interprète consiste à chercher la signification du rêve, en découvrant les causes qui ont amené l'imagination du rêveur à présenter telles ou telles figures imaginatives... partant du principe que pendant le sommeil, l'imagination du sujet transpose les choses que la compréhension détermine en figures imaginatives par l'intermédiaire des souvenirs gardés dans la fantaisie".

L'auteur demande au rêveur d'interpréter lui-même les différentes images de son rêve à partir des souvenirs et des symboles oubliés.

Ainsi les deux techniques d'interprétation, la "clé des songes" appliqués à la situation particulière du rêveur d'une part et les associations données par le rêveur concernant les différentes scènes apparues dans le rêve se trouvent réunies.

V. REVE ET TELEPATHIE

Dans la Bible et dans le Talmud, nous avons relevé une fonction importante du rêve bien que partielle qui est la fonction prémonitoire.
La majorité des "clés des songes" populaires, inclues dans les ouvrages que nous avons étudiés, sont aussi de tendance prémonitoire. Mais dès l'apparition des premiers éléments scientifiques et rationalistes en matière d'interprétation de rêves, la place accordée à la prémonition rétrécit. Si, dans la Bible, l'induction du rêve et son interprétation émanent de Dieu, chez Almosnino, il n'y a qu'un petit chapitre consacré aux "rêves d'inspiration divine".
De plus, les rêves qui dans la Bible sont prémonitoires, comme les rêves de Joseph trouvent, chez Almosnino, une interprétation scientifique dans le cadre des rêves vrais, c'est-à-dire liés à la personnalité du rêveur. En somme, la part de la prémonition dans le rêve est fonction de la place que Dieu occupe dans son interprétation. Si Almosnino représente, jusqu'au 17è siècle, la position la plus évoluée en matière de rêve, il nous démontre au fond, le manque de Dieu.

On est tenté de rapprocher le phénomène prémonitoire d'une part, et le phénomène prophétique d'autre part, de la télépathie, de rapprocher au fond un phénomène "occulte" du rôle attribué à Dieu dans la foi.

Freud a fait le rapprochement, dans une analyse interprétative de deux phénomènes dans "Psychanalyse et télépathie". Si la télépathie existait effectivement, nous ne serions pas surpris de la découvrir justement dans la vie spirituelle de l'enfant. L'enfant ne se figure-t-il pas fréquemment que les parents connaissent toutes les

pensées sans qu'il leur en ait fait part ? Et la croyance des adultes en l'omniscience de Dieu est peut-être l'équivalent de cette idée enfantine dont elle découle d'ailleurs sans doute".

Ainsi Freud confirme l'origine infantile de la télépathie et de la foi.

Nous voyons là une confirmation au déroulement de la conception du rêve dans la tradition juive. Il a suffi d'introduire les notions scientifiques d'induction du rêve et jeter les bases pour son interprétation afin que l'élément prémonitoire et télépathique disparaisse totalement.
Mais cette conception dépassée peut nous servir d'outil pour comprendre, non l'avenir, mais le passé du sujet et lui éviter que cet avenir justement soit hypothéqué, voire aliéné par le passé.

Comme nous l'avons vu dans les derniers ouvrages étudiés, la position classique de la tradition juive en face du rêve et de son interprétation, nous découvre le manque de Dieu.

Dans la psychanalyse, on découvre en ce même lieu l'inconscient, c'est-à-dire l'Autre.

Dans "Fonction et champ de la parole et du langage" LACAN nous dit :

"Que l'inconscient du sujet soit le discours de l'Autre, c'est ce qui apparaît plus clairement encore que partout dans les études que FREUD a consacrées à ce qu'il a appelé la télépathie, en tant qu'elle se manifeste dans le contact d'une expérience analytique".

Que d'aucuns confondent l'Autre avec Dieu est en principe un mécanisme de défense. Mais bien peu nombreux sont ceux qui l'ont franchi, peut-être même parmi les psychanalystes.

E. LEVINAS dans "Difficile liberté" (page 30) soutient que l'athéisme vaut mieux que la piété vouée aux dieux mythiques" et s'appuie pour l'affirmer sur un commentaire de Jérémie (2, 13) dans le traité de Taanith (Tal. Bal. Mas. Taanith 8, 5).

Le judaïsme assume ainsi le risque de l'athéisme, c'est pourquoi il était peut-être moins inconcevable à un juif qu'à un non-juif de transgresser la barrière de l'inconscient !

C O N C L U S I O N S

1. Dans la première partie de ce travail, nous avons étudié les méthodes d'interprétation des rêves par des moyens empruntés à la linguistique hébraïque.
Ces interprétations sont basées sur les lettres et leur place dans le mot, la lettre ayant très souvent une valeur numérique et symbolique en elle-même.
Les méthodes les plus classiques sont : la Guematria, le Notarikon et la Temura.

2. Dans la deuxième partie, nous avons suivi l'évolution de la notion du rêve dans la littérature traditionnelle juive.

Dans la Bible, le rêve constitue un moyen de communication entre Dieu et le rêveur. Le rêve fait fonction de mission.
On distingue dans la Bible deux sortes de rêves :

- les rêves désignés dans la Bible par le mot HALOM - rêver
- les rêves que le texte présente comme étant des visions, des voix, sans introduire l'état de sommeil du rêveur.

L'induction du rêve ainsi que son interprétation émanent de Dieu.

Dans le Talmud, nous remarquons l'apparition d'une classe d'interprètes dont le rôle est capital.

Le rêve garde encore sa valeur prémonitoire et l'avenir du rêveur se réalise selon les dires de l'interprète.
Les clés des songes sont déjà très répandues à l'époque et la symbolique sexuelle apparaît pour la première fois dans l'interprétation des rêves.

La conception philosophique du rêve est introduite par MAIMONIDE au XIIè siècle, dans le "Guide des Egarés". L'apparition du rêve chez l'homme dépend de l'interaction de trois facultés dans le cerveau de l'homme : la faculté active, la faculté imaginative et la faculté rationnelle. MAIMONIDE essaye de rationaliser, d'interpréter les évènements de la Bible et de concilier ainsi la science et la religion.

Deux auteurs classiques de la science des rêves furent ALMOLI et ALSMONINO.
Leur apport en matière d'interprétation de rêves est considérable. L'interprète n'applique plus la clé des songes arbitrairement, mais en fonction du rêveur. Le travail de l'interprète consiste à rechercher la signification du rêve, en découvrant les causes qui ont amené l'imagination du rêveur à présenter telles ou telles images en rêve.
Les souvenirs des différents évènements de la vie du sujet sont gardés dans son imagination, et le rêve est le résultat de la transposition de ces évènements par l'intermédiaire de la compréhension.
ALMOSNINO introduit la notion du désir dans le rêve comme un des facteurs déterminant dans l'apparition du rêve.

L'état d'âme du sujet est développée dans le chapitre concernant la mystique juive. Nous constatons qu'une grande place est accordée aux facteurs personnels et à l'intérêt que le sujet porte à sa propre connaissance. C'est dans les moyens d'approche de Dieu que le mystique démontre à quel point il est loin de l'homme. Ainsi Dieu ne peut être nommé que dans un sens métaphorique -il est l' "EN-SOF"- ce qui n'a pas de fin.

3. Dans la troisième partie de ce travail, nous avons essayé de faire le rapprochement entre certaines notions émises par différents auteurs dans la tradition juive et la théorie du rêve chez FREUD.

VU
STRASBOURG, le 15 septembre 1967
LE PRESIDENT DE THESE
Signé : Th. KAMMERER

VU ET PERMIS D'IMPRIMER
STRASBOURG, le 18 septembre 1967
LE DOYEN DE LA FACULTE DE MEDECINE
Signé : J. CLAVERT

B I B L I O G R A P H I E

ALFIUMO, S.
Magid Atidoth (B. N. Jérusalem).

ALMOLI, S.
Sefer Hahachlama.
Amsterdam, 1537, (B. N. Paris).

ALMOSNINO, M.
El regimiento dela vida.
Salonique, 1564, (B. N. Paris).

AMADO-LEVY-VALENSI, E.
Le rêve dans le dialogue psychanalytique et les thèmes de la tradition juive.
La psychanalyse n° 8. P.U.F. Paris, 1964 p. 140-164.

ANONYME
Sefer pitron halomoth.
Manuscrit 1530, (B. N. Jérusalem).

ANONYME
Sefer halikoutim.
Manuscrit 1510, (B. N. Jérusalem).

ASKENAZI, E.
Taam Zkenim.
Tunis, 1854, (B. N. Jérusalem).

ASKENAZI, M.
Halomoth hashabtai.
1890, (B. N. Jérusalem).

AVRAHAM, B.
Kovetz Avraham
Manuscrit 1780, (B. N. Jérusalem).

BAHYAY,

Hahalom.
Saragosse, 1180, (B.N. Jérusalem).

BAKAN, D.

Freud et la Tradition Mystique Juive.
267 pp. Paris, Payot, 1964.

BAKEEL, J.

Sefer Hahalomoth.
146 pp. Jérusalem, 1965.

BAR-YOHAÏ, S.

Sefer Hazohar.
Jérusalem, Mossad Harav Kook, 1957.

BAR-ZEMACH, S.

Sefer Hatashbetz.
1410, (B. N. Jérusalem).

BEN-AVRAHAM, R.

Sefer Hasgouloth.
Mounkatch, 1927, (B. N. Jérusalem).

BEN-ISRAEL, M.

Nishmat Haïm.
Amsterdam, 1340, (B. N. Amsterdam).

BZIKOWOTCH, Y.

Hahalomoth.
Manuscrit 1860, (B. N. Jérusalem).

CAQUOT, A.

Les songes et leur interprétation selon Canaan et Israël.
Les songes et leur interprétation. 321 pp.
Paris, Seuil, 1959.

CARO, J.

Shoulhan-Arouch.
Jérusalem, 1956.

COHEN, J.

Magid Atidoth.
(B. N. Jérusalem)

COUCHOUD, P.L.

Benoit de Spinoza.
308 pp. Paris, Félix Alcan, 1924.

DOLITZKY, M.

Hahalom Vesivro.
Pologne, 1880, (B. N. Jérusalem).

ENCYCLOPEDIE HEBRAIQUE

Hahalom Bayahadouth.
Jérusalem, 1965.

ENCYCLOPEDIA JUDAICA II

Dreams.

FREUD, S.

Nouvelles Conférences sur la psychanalyse.
248 pp. Trad. Anne Berman, Paris, Gallimard, 1936.

FREUD, S.

Traum und telepathie.
27 pp. Vienne, 1922, trad. anglaise
James Strachey, Standard Edition, vol.XVIII.

FREUD, S.

Trois essais sur la théorie de la sexualité.
188 pp. Paris, Gallimard, 1960.

FREUD, S.

La science des rêves.
532 pp. Trad. Meyerson, Paris, P.U.F. , 1950.

FRIDMAN, M.N.

Halom Oupitrono.
(B. N. Jérusalem).

GABRIEL, A.
Histoire Juive.

GALBARD, Y.
Sefer Hahalom.
Mounkatch, 1892, (B. N. Jérusalem)

GOUTMAN, Y.
Hasifrouth Hayehoudith Hahelenistith.
Jérusalem, 1950.

HACOHEN, Z.
Ressisei Laylah.
Loublin, 1945.

HACOHEN, A.
Beit Yaakov.
Liverno, 1791, (B. N. Jérusalem).

HALPERIN, S.
Sefer Segoulot Israel.
Pologne, 1780, (B. N. Jérusalem).

HARCABI, S.
Hizayon Oufitrono.
Buenos-Aires, 1950.

HAY GAON,
Tefiloth Tchaleel.
Manuscrit 1460, (B. N. Jérusalem).

KESLER, J.A.
Hezyonoth Joseph.
Jérusalem, 1954.

KOFMANN, Y.
Toldoth Haemounah Hayisraelith.
Jérusalem, 1937.

LACAN, J.
Ecrits.
911 pp. Paris, Seuil, 1966.

LACAN, J.
Séminaire sur Les fondements de la psychanalyse.
Paris, 1964.

LAPLANCHE, J. et PONTALIS, J.B.
Vocabulaire de la psychanalyse.
518 pp. P.U.F. Paris, 1967.

LAVNER, J.B.
Kol Agadoth Israël.
800 pp. Ed. Touskia, Jérusalem, 1956.

LEVITTE, G. et CASARIL, G.
Les rêves et leur interprétation dans les textes post-bibliques.
Evidences, Mars 1960.

LIBERMAN, S.
Yevanim Veyevanouth.
Jérusalem, 1954.

MAIMONIDE, M.
More Nevochim.
99 pp. Vienne, 1864, trad. E Stern.

MAIMONIDE, M.
Le guide des Egarés.
380 pp. Paris, Ed. Maisonneuve, 1960.
Trad. S. Munck.

MAIMONIDE, M.
Michne Torah-Nashim.
242 pp. Jérusalem, 1958.

MALTER, H.

Dreams as a cause of litterary composition.
Studies in jewish litterature issued in honor of Ph. KAUFMANN KOHLER.
Berlin, 1913.

MANDELKARN, S.

Concordance de la Bible.
Ed. Shoken, Jérusalem, 1959.

MAZE, M.

Sefer Pitron Halomoth.
Frankfort, 1936.

OPENHEIMER, B.

Hezyonoth Zecharia.
Jérusalem, 1961.

PTAYA, Y.

Sefer Minhat Yehouda.
Bagdad, 1920, (B. N. Jérusalem).

RUBIN, S.

Maase Taatouïm.
Jérusalem, 1887.

SAFRIN, Y.

Megilath Setarim
Jérusalem, 1900, (B. N. Jérusalem).

LA SAINTE BIBLE

Trad. L. Segond
1450 pp. Paris, 1963.

SEROUYA, H.

La Kabbale.
126 pp. Paris, P.U.F. 1964.

SHOLEM, G.
La Kabbale et sa symbolique.
230 pp. Paris, Payot, 1966.

SHOLEM, G.
Les grands courants de la mystique juive.
434 pp. Paris, Payot, 1960.

SIRKIN, Y.
Hezyonoth Laylah.
Minsk, 1910, (B. N. Jérusalem).

SLANIMSKI, H.
Meziouth Hanefesh Vekiyoumah.
Varsovie, 1852, (B. N. Jérusalem).

STOKER, A.
Les rêves et les songes.
Paris, 1945.

STUART BARTON SABBAGE
Christianity and sex.
Chicago, 1950.

TALMUD BABLI
Ed. Pardes, Jérusalem, 1957.

TRACHTENBERG, J.
Jewish magic and superstition.
A study in folk religion.
New-York, 1939.

VITAL, H.
Sefer goral kodesh Hashalem.
Jérusalem, 1560, (B. N. Jérusalem).

YAAKOBSON, Y.
Hazon Hamira.
Tome I. Jérusalem, 1957.

YAAKOV, R.

Sheeloth Outs'houvoth Min Hashamaïm.
Marvège, 13e siècle, (B. N. Jérusalem).

YEHUDA, H.

Sefer Hahasidim.
Allemagne, XIIe siècle, (B. N. Jérusalem).

ZEWIN, J.

Encyclopédie Talmudique.
Ed. Bitan-Hasefer, Jérusalem, 1954.

T A B.L E DES M A T I E R E S

pages

INTRODUCTION..... 1

PREMIERE PARTIE :

Approche linguistique et grammaticale du rêve en hébreu..... 2

DEUXIEME PARTIE :

Evolution de la conception du rêve dans la littérature juive..... 10

I. Conception du rêve dans la Bible..... 12
II. Le rêve dans le Talmud..... 30
III. La conception du rêve d'après Maïmonide..... 44
IV. La conception du rêve dans les différents courants de la mystique juive..... 52

1) La conception du rêve selon Rabbi Bahyay.. 57
2) Le Zohar..... 59
3) Le kabbalisme prophétique..... 62

V. La conception du rêve chez Almoli..... 80
VI. La conception du rêve chez Almosnino..... 89

TROISIEME PARTIE :

Actualité de la tradition..... 101

CONCLUSIONS..... 119

BIBLIOGRAPHIE..... 122